ISSN 0024-7650

L 15290 - 2510 - F: 1,20 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2510
9 septembre 2016
1,20 € • DOM: 1,80 €

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal d'Arlette Laguiller

PS et droite ne défendent que le patronat

Il faut faire entendre les exigences des travailleurs

LO

À bas la loi travail

Manifestons le 15 septembre

Nathalie Arthaud en campagne

À Paris, meeting le 30 septembre

Page 3

Les perspectives électorales du PCF : une impasse pour les travailleurs

Le week-end des 9, 10 et 11 septembre, la Fête de *l'Humanité* rassemblera un large public populaire. Que des dizaines de milliers de militants et de bénévoles s'activent à sa réussite montre que, quoi qu'en disent les pseudo-experts qui ont enterré dix fois le PCF, il garde une implantation dans les classes populaires. Car bien des travailleurs, bien des jeunes ne se résignent pas à la domination du grand capital.

En revanche, la politique menée aujourd'hui par la direction du Parti communiste a tout pour déboussoler ceux qui regardent vers lui. Dans ce début de campagne présidentielle où l'on n'entend que les candidats potentiels de la droite, du FN ou du PS, le PCF ne propose que… l'unité à gauche.

Un nombre croissant de travailleurs en ont pourtant assez de cette fausse opposition gauche-droite, qui ne correspond à rien, alors que la gauche mène au gouvernement la même politique que la droite. Pierre Laurent a cependant expliqué lors de l'université d'été du parti que *« l'urgence est à construire un chemin commun »*. Cette unité est proposée aux anciens ministres PS Arnaud Montebourg et Benoît Hamon, à l'ancienne ministre écologiste Cécile Duflot, ou encore à l'ex-PS Jean-Luc Mélenchon. Comme si ces gens-là voulaient défendre les intérêts des travailleurs !

Avant de devenir des critiques de Hollande, Montebourg, Hamon et Duflot ont appartenu à un gouvernement qui a accordé des dizaines de milliards d'euros aux entreprises (CICE et pacte de responsabilité). Ou qui a fait adopter l'ANI « sur la sécurisation de l'emploi », qui légalisa en 2013 les accords de compétitivité dans les entreprises, pour le plus grand bonheur des patrons.

Quant à Mélenchon, le PCF lui avait déjà apporté son soutien et sa force militante en 2012. L'ex-ministre de Jospin avait besoin de cet appui pour ses ambitions. Il suivait en cela son modèle Mitterrand, qui s'allia au PCF pour siphonner ses voix et parvenir au pouvoir. Aujourd'hui, Mélenchon traite le PCF de la même façon. Il suffit de voir le mépris avec lequel il s'est lancé en campagne, sans même le consulter.

Une fois de plus, la direction du PCF se prépare donc à s'aligner sur tel ou tel de ces politiciens étrangers au monde ouvrier. Des politiciens qui ont servi les riches dans le passé et qui les serviront de nouveau. Elle oriente ainsi ceux qui l'écoutent vers un nouveau piège.

Elle dit qu'il lui faut d'abord définir une politique avant de choisir un candidat. Elle organise pour cela une « grande consultation citoyenne » auprès de 500 000 personnes. Comme si une telle mascarade était nécessaire !

Malgré son recul, le PCF garde un grand nombre de militants et de sympathisants. C'est, de tous les partis, celui qui a le plus d'influence dans le monde du travail. S'il veut savoir ce que veulent les travailleurs, il n'a pas besoin d'une « consultation », il lui suffirait de les écouter. Pendant le mouvement contre la loi El Khomri, leurs aspirations se sont largement exprimées contre la politique patronale, la précarité et les licenciements. Comme quoi la véritable préoccupation de la direction du PCF n'est pas l'intérêt des travailleurs. Elle ne fait même pas de la politique antipatronale un préalable pour l'éventuel candidat unitaire qu'elle appelle de ses vœux. Car sa préoccupation principale, ce sont ses élus à l'Assemblée nationale ou dans les collectivités territoriales, positions pour lesquelles le PCF a besoin d'alliés politiques.

La campagne électorale promet d'être marquée par les surenchères réactionnaires. Les propos sécuritaires, anti-immigrés, antimusulmans se succèdent, de Valls à Le Pen, en passant par Sarkozy ou Juppé. Même dans les discours, les différences s'effacent de plus en plus entre les politiciens de gauche et de droite, comme l'a montré la polémique récente sur le burkini. L'ex-banquier Macron, ministre de Hollande et Valls pendant deux ans, parle comme n'importe quel homme de droite. Valls singe Sarkozy, qui copie Le Pen. Et Montebourg et Mélenchon se disputent le terrain patriotard. Tous sont en compétition pour gouverner au profit de la bourgeoisie. Tous veulent faire fonctionner une société basée sur l'exploitation, au mieux des intérêts du grand patronat.

Dans ces élections, il faut donc que s'affirme, non pas une énième mouture de la « gauche », mais une politique partant des intérêts des travailleurs, s'opposant radicalement à ceux de la bourgeoisie. C'est la raison pour laquelle Lutte ouvrière présentera sa candidate, Nathalie Arthaud. Pour dire que nous rejetons la société capitaliste et la comédie électorale que les politiciens nous préparent.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Loi El Khomri : dictée par le patronat 4

Impôts : cinq ans de hausses 4

Nouvelle taxe en vue 4

Affaire Bygmalion : Sarkozy ne savait rien ! 5

La Baule, ton univers impitoyable 5

Macron : nouvel emballage pour vieille camelote 5

Rentrée de Le Pen : le patronat ne sera pas oublié 5

Orléans : Hollande fait sa rentrée 6

Santé : la ministre soigne la banque 6

Dépakine : l'État au chevet de Sanofi 6

PCF : la grande consultation accouchera d'une souris 6

9, 10, et 11 septembre : Lutte ouvrière à la fête de *l'Humanité* 6

Cahuzac : le procès d'un politicien ordinaire 7

Boues rouges : la logique du profit 7

Procès Dassault : il a bien des choses à cacher 7

Calais : migrants et manœuvres politiques 12

Besançon : assez de la chasse aux sans-papiers 12

Montreuil : il faut un toit pour les 13 familles expulsées ! 12

DANS LE MONDE

Russie-Ukraine : pendant le conflit, les "affaires" continuent 8

Sommet du G20 : bal sur un volcan 8

Gabon : mascarade électorale et répression 9

Brésil : Dilma Rousseff destituée, et après ? 9

Israël-Palestine : la colonisation s'intensifie 10

Il y a 40 ans : l'écrasement du camp palestinien de Tell-el-Zaatar 10

Allemagne : commentaires post-électoraux et réalité 16

Apple : une amende… mais pas plus d'impôts ! 16

ENSEIGNEMENT

60 000 postes : le compte n'y est pas 11

Réforme du collège : une baisse des moyens d'enseignement 11

École Victor-Hugo Choisy-le-Roi 11

Lycée René-Cassin – Gonesse 11

ENTREPRISES

Airbus Helicopters – Marignane 13

Pompiers de Colmar 13

NRL – Î0le de La Réunion 13

Ministre des Outre-Mer : rien à en attendre 13

Technicolor – Rennes 14

Philips – La Motte-Beuvron 14

Hitachi – Orléans 14

Magasins Dia 14

SFR : 5 000 emplois supprimés 15

Port du Havre 15

La Poste – Services financiers 16

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Le 15 septembre : manifestons contre la loi travail et contre tous les reculs

Les confédérations syndicales et organisations de jeunesse qui réclamaient l'abrogation de la loi travail appellent à une nouvelle journée de grèves et de manifestations partout dans le pays le jeudi 15 septembre.

Le monde du travail a tout intérêt à se manifester à cette occasion pour affirmer que, votés ou pas, la mobilisation des travailleurs peut toujours faire abroger n'importe quels loi ou décret. Mais au-delà de cela, ce qui est en jeu est le rapport de force entre la classe ouvrière et la classe capitaliste, qui mène l'offensive à l'aide de son personnel politique en vue de garantir et augmenter ses profits.

Car la loi El Khomri, comme toutes celles qui l'ont précédée, tant sous Hollande que sous Sarkozy, ne vise qu'une chose : donner des outils au patronat, aux actionnaires, aux bourgeois, grands d'abord, mais aussi moyens, et même plus petits, pour aggraver l'exploitation des travailleurs, pour réduire le peu de droits dont ils disposent pour contrecarrer le pouvoir de leurs patrons. Il s'agit de réduire la part qui revient aux salariés, tant par le salaire direct qui leur est payé que par les salaires indirects, mal nommés « droits sociaux », maladie, retraite, etc. Les attaques pour imposer des horaires déments, la liberté de licencier sans motif, n'ont que cela comme but final : faire arriver dans les poches des actionnaires une part toujours plus grande de ce qui devrait revenir aux salariés.

Loi ou pas loi, le patronat continue son offensive tous azimuts et la continuera tant que la mobilisation des travailleurs, en défendant leurs propres intérêts et leur propre programme, n'y mettra pas le holà.

En cette rentrée, l'offensive patronale est marquée, à l'opposé de toutes les déclarations gouvernementales, par l'annonce de multiples plans de suppressions d'emplois. En plus des 5 000 postes directement supprimés chez SFR, les syndicats d'un de ses sous-traitants, Téléperformance, annoncent déjà des menaces sur 200 emplois. Toujours dans les télécoms, Bouygues est engagé dans un vaste plan de réorganisation pour supprimer massivement des emplois, quant à Orange, la saignée y continue à travers le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. 230 emplois sont menacés chez Philips, et 250 à la Banque de France et un nouveau plan de réorganisation est en cours à la Banque postale. Et ce ne sont que quelques exemples.

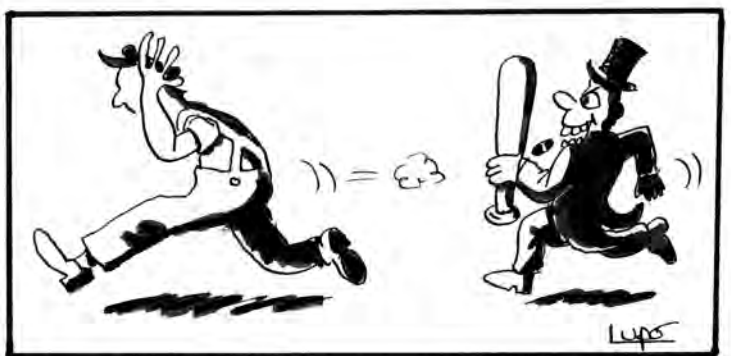

Se préparer à la riposte.

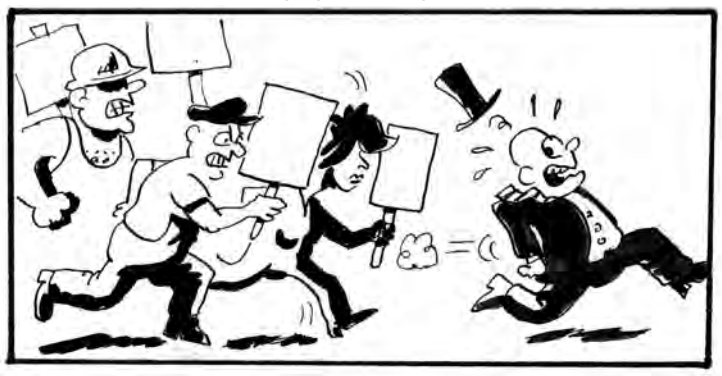

Aucune de ces entreprises ne peut crier misère, mais elles se servent d'un rapport de force qu'elles croient en leur faveur pour imposer de nouveaux sacrifices à leurs salariés. Elles veulent aussi mettre les travailleurs en concurrence avec leurs collègues d'autres sites ou d'autres pays. C'est ainsi que le géant de l'assurance, AXA, menace 650 emplois en Belgique, et que Carterpillar voudrait supprimer des milliers d'emplois directs ou indirects, toujours en Belgique, pour, prétend-il, les rapatrier à Grenoble, où il avait opéré une saignée brutale en 2009, sous les mêmes prétextes.

Alors, minoritaires ou pas, loi adoptée ou pas, les travailleurs doivent se montrer conscients que c'est en se mobilisant tous ensemble dans la rue, dans les usines, les bureaux, les chantiers qu'ils pourront mettre en échec l'offensive patronale. La classe ouvrière produit tout et elle a le pouvoir d'imposer sa loi, ses volontés, les revendications vitales à sa survie et à celle de toute la population. C'est bien pourquoi le monde patronal et tout son personnel politique voudraient que cette mobilisation prenne fin, et c'est pourquoi les travailleurs, au contraire, doivent continuer à se manifester.

Paul Sorel

Avec Nathalie Arthaud : faire entendre le camp des travailleurs

Les « candidats à la candidature » se bousculent en vue de l'élection présidentielle. C'est à celui qui sera le plus « antisystème », le plus « nouveau », le plus « à l'écoute des vrais gens ».

Le grand cirque politicien et médiatique a commencé, et il y a quelque chose d'écœurant à entendre ces fabricants de chômeurs expliquer que, grâce à eux, le chômage sera éradiqué.

Tous ces politiciens sont d'anciens ministres, pour certains de très fraîche date. Ils ont démontré qu'ils gouvernaient pour le compte du patronat. Quant à Le Pen, fille de millionnaire qui prétend parler au nom des laissés-pour-compte, elle aspire à la même chose. Ils sont tous dévoués corps et âme au système capitaliste. Face à la crise, ils n'ont pas d'autre politique que celle qui sert les intérêts du grand patronat : accroître la compétitivité et les profits sur le dos des travailleurs.

Choisir parmi ces candidats-là, c'est désigner celui qui piétinera les classes populaires à partir de mai prochain. C'est accepter par avance d'être dupé et sacrifié.

Le monde du travail doit exprimer, dans ces élections, ses préoccupations, ses intérêts et ses besoins. Contre l'attaque que constituait la loi El Khomri, des centaines de milliers de travailleurs ont eu le réflexe de se défendre et de revendiquer. Ils ont exprimé ainsi le mécontentement profond de l'ensemble de la classe ouvrière.

Il faut que les travailleurs se fassent entendre aussi sur le terrain politique, en affirmant leurs intérêts, à l'opposé de ceux du patronat. C'est pour affirmer l'existence du camp des travailleurs que Nathalie Arthaud sera la candidate de Lutte ouvrière.

Meeting
de Nathalie Arthaud
Vendredi 30 septembre
à 20 h 30
À Paris
Cirque d'hiver-Bouglione,
110, rue Amelot 75011
Métros Fille du Calvaire et Oberkampf

AGENDA Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Toulouse
24 et 25 septembre
Hall 8, Parc des Expos
Allocution de Nathalie Arthaud le dimanche

Lyon
24 et 25 septembre
Saint-Priest, Espace Mosaïque
Allocution de Nathalie Arthaud le samedi

Tours
Samedi 1er octobre
Salle des Fêtes de Saint-Pierre-des-Corps
Allocution de Nathalie Arthaud à 18 h 30

Rennes
Samedi 8 octobre
Carrefour 18
7, rue d'Espagne
métro Henry-Fréville

Lille
Samedi 8 octobre
Espace Concorde à Villeneuve-d'Ascq
Allocution de Nathalie Arthaud

Loi El Khomri : dictée par le patronat

L'ancienne plume et conseiller en communication de Myriam El Khomri, qui a claqué la porte au moment où la loi travail était rendue publique, dévoile, dans un livre intitulé *Ils ont tué la gauche*, les coulisses de cette loi.

Pierre Jacquemain, un trentenaire qui fut conseiller de Clémentine Autain et de Bruno Julliard à la mairie de Paris avant de suivre El Khomri dans les ministères de la Ville puis du Travail, appartient à la mouvance des frondeurs du PS qui voudraient *« refonder la République »* et *« faire renaître la gauche »*.

S'il révèle la naïveté de son auteur, qui croyait pouvoir peser de l'intérieur sur la politique du gouvernement, ce témoignage montre le fonctionnement ordinaire de l'État et la vraie place des ministres et des députés. Il illustre aussi, en creux, l'impasse des solutions préconisées par la « gauche de la gauche ».

Jacquemain raconte comment le projet de loi travail a été entièrement rédigé par le directeur de cabinet du ministère du Travail, en reprenant toutes les exigences formulées par les patrons, sous le contrôle direct du cabinet de Valls. Pendant ce temps, la ministre, à peine informée, recevait des délégations syndicales en répétant qu'elle préparait une loi *« ambitieuse et progressiste »*. Selon son ex-conseiller, elle n'aurait pris connaissance de « sa » loi que quelques heures avant une interview exclusive au journal *Les Échos*. Son directeur de cabinet, ancien haut fonctionnaire de la commission des Finances, déjà en place sous Sapin et Rebsamen, est le véritable ministre du Travail. Son maintien a été imposé par Hollande et Valls lors de la nomination de la ministre.

Quant aux parlementaires de la majorité, supposés voter cette loi, ils ont reçu le projet quinze jours après l'envoi du texte au Conseil d'État. On voit que ministres et députés, complices et non pas victimes de cette mascarade, ne sont pas mieux traités que des paillassons.

Tout cela n'a rien de nouveau. L'appareil d'État est une machine conçue pour défendre les intérêts des grands patrons et des possédants, quel que soit le résultat des élections et la couleur des majorités successives. Jacquemain et ses amis politiques voient le problème dans la soumission de Hollande ou de Valls aux technocrates, mais ceux-ci, comme tous les gouvernants de gauche, de Blum à Mitterrand ou Jospin, sont d'abord des serviteurs zélés du capital.

Les centaines de milliers de travailleurs qui ont manifesté durant quatre mois contre la loi travail ont bien compris que la gauche

menait la même politique que la droite. Elle a montré la même haine de classe quand la classe ouvrière a commencé à relever la tête et à se défendre. Pour changer durablement leur sort, les travailleurs devront poursuivre dans cette voie, retrouver confiance dans leur force collective et s'organiser sur le terrain politique mais certainement pas faire renaître, sous une forme ou sous une autre, cette gauche de gouvernement.

Xavier Lachau

Impôts : cinq ans de hausse

L'organisme d'études économiques OFCE vient de publier un rapport sur le bilan des choix économiques de Hollande et de leurs effets pour la population. Quelles que soient les intentions des auteurs, réputés favorables à la gauche gouvernementale, les conclusions résument ce que le monde du travail vit en direct depuis 2012 : le pouvoir d'achat a décru et le chômage a augmenté.

DR

En cinq ans, les impôts ont augmenté de près de 43 milliards d'euros, en raison des mesures prises par Sarkozy d'abord, par Hollande ensuite. En 2012 et 2013, les entreprises comme les ménages ont vu leurs prélèvements obligatoires croître, quatre fois plus pour les seconds, cela va sans dire.

Mais, à partir de 2014, les prélèvements des entreprises diminuent d'environ 9 % par an, pendant que ceux des particuliers augmentent.

Ce jeu de vases communicants repose surtout sur les ponctions faites sur la population : hausse de la TVA, mise en place de la taxe carbone, hausse de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), des cotisations de retraite et de la fiscalité locale. Pour les patrons, depuis 2014, c'est Noël tous les jours, grâce aux milliards du CICE et aux diverses exonérations du pacte de responsabilité.

À la fin du quinquennat, la population aura été ponctionnée de 47 milliards d'euros supplémentaires, pendant que les patrons, petits et surtout gros, auront économisé 18,5 milliards.

Le bilan de ces cinq ans de politique entièrement dévolue aux intérêts des capitalistes aura ramené en 2016 le pouvoir d'achat de chaque ménage à un niveau inférieur de 350 euros par an à ce qu'il était en 2010. Le nombre de chômeurs aura augmenté de près de 440 000, pour frôler les 6 millions, compte tenu des découragés qui ne s'inscrivent plus et des temps partiels subis. Quant au bénéfice moyen des entreprises, le « taux de marge », grâce aux cadeaux fiscaux auxquels s'ajoute la baisse du prix du pétrole, il aura atteint dans l'industrie *« un niveau comparable aux records historiques du début des années 2000 »*.

Hollande et ses gouvernements successifs peuvent donc se targuer d'avoir fidèlement servi les intérêts des capitalistes. Renouvelleront-ils pour autant son CDD à la tête de l'État ? Les candidats pour les servir se bousculent…

Viviane Lafont

Nouvelle taxe en vue

Depuis plusieurs années, les gouvernements successifs font preuve d'inventivité pour mettre en place de nouvelles taxes qui pèsent sur différentes catégories de la population afin de financer leur politique de soutien aux entreprises.

Ainsi, début juillet, le gouvernement a annoncé la création d'une nouvelle taxe sur les propriétaires de résidence principale et sur les bâtis des entreprises, nommée taxe spéciale d'équipement régional (TSER). Son produit doit revenir aux régions, celles-ci ayant protesté contre l'élargissement sans financement de leurs compétences (le soutien aux TPE-PME et l'accompagnement économique), alors que ce qu'elles reçoivent de l'État baisse.

C'est donc en concertation avec l'Association des régions de France (ARF) dirigée par Philippe Richert (Les Républicains) que le gouvernement a sorti cette taxe. Elle devrait être payée par les entreprises et les particuliers ayant fini de payer leur maison. Autant dire que nombre de familles ouvrières qui ont réussi, en se serrant la ceinture, à devenir propriétaires sont inquiètes de se voir réclamer un nouvel impôt.

Étant concerné, le Medef est monté au créneau. Son vice-président chargé de la fiscalité a protesté et rappelé que, selon lui, l'urgence est de baisser celle des entreprises. Malgré les cadeaux qu'ils reçoivent, les patrons ne sont pas disposés à participer aux aides que les TPE en particulier doivent recevoir, même s'ils sont les premiers à pleurer sur le sort de la petite entreprise.

Très rapidement, plusieurs présidents de région de droite se sont rendu compte qu'ils allaient porter la responsabilité de cette nouvelle taxe, qu'ils peuvent faire le choix d'appliquer ou non. Christian Estrosi, Xavier Bertrand ont annoncé qu'ils refuseraient de la mettre en place. L'ARF a pris ses distances et demandé au gouvernement *« la réouverture de discussions sur le volet financier »* de la réforme.

La concertation continue donc sur les modalités d'application qui doivent sortir à l'automne. Quant à la solution qui sera choisie pour trouver les 600 millions réclamés par les régions, on ne la connaît pas, mais on peut déjà deviner sur qui elle retombera.

L.V.

Affaire Bygmalion : Sarkozy ne savait rien !

Relançant l'affaire Bygmalion, le parquet de Paris vient de demander le renvoi en correctionnelle pour faux, usage de faux, escroquerie et abus de confiance, de treize personnes qui ont gravité autour de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2012. Sarkozy est aussi mis en examen pour financement illégal de campagne électorale.

Les juges d'instruction décideront-ils que l'ancien président sera aussi jugé en correctionnelle ? On ne le saura pas avant quelques semaines. Même si c'était le cas, le procès ne se tiendrait pas avant l'élection du printemps 2017…

Agence de communication montée par des proches de Jean-François Copé, ce qui lui a donné accès à des contrats avec le parti de droite UMP, Bygmalion a si bien organisé les meetings grandioses de Sarkozy, qui ne regardait pas à la dépense, que les comptes de sa campagne de 2012 ont été invalidés pour un dépassement de 466 000 euros. Or, deux ans plus tard, ce sont des journalistes qui ont révélé que le dépassement était au moins de 18,5 millions ! Depuis, la justice se hâte lentement d'examiner ces révélations.

L'affaire a fait perdre à Copé son poste de président de l'UMP, bien que finalement il ne soit pas mis en examen. Elle a même obligé l'an dernier les ténors de la droite à se débarrasser de l'étiquette UMP, salie par ce scandale, au profit de Les Républicains.

De son côté Sarkozy nie toute responsabilité. Au moment où il essaie de devenir le candidat de droite à la prochaine élection présidentielle, ses soutiens crient au complot et à la manipulation. Sarkozy, pourtant connu comme « l'hyperprésident » s'occupant de tout depuis l'Élysée, n'aurait donc été au courant de rien sur le financement de sa propre campagne ? C'est difficile à croire…

Ces politiciens et les affairistes sur lesquels ils s'appuient considèrent que les lois ne s'appliquent pas à eux. Il est vrai qu'en prison on rencontre plus de voleurs de mobylette que d'hommes politiques de premier plan ayant jonglé illégalement avec les millions.

Lucien Détroit

La Baule, ton univers impitoyable

Les Républicains est un parti politique visant aux plus hautes fonctions. Donc, même s'il a les revendications du Medef pour tout programme économique et des éructations sécuritaires et islamophobes pour seul programme social, il se doit d'avoir pas moins qu'une université d'été. Mais LR se doit aussi d'organiser une primaire pour choisir son candidat à l'élection présidentielle.

C'est là que les choses se compliquent car les candidats à la primaire doivent passer à l'université d'été, y faire un discours, mais surtout ne pas se croiser. Car, bien qu'ayant gouverné ensemble et pas qu'une fois, Juppé, Sarkozy, Fillon et consorts se rejettent les uns sur les autres la responsabilité de leurs actions passées. Et ils sont prêts à tuer père, mère et ancien ministre pour accéder à l'Élysée.

On imagine le ballet d'évitement des candidats, le savant dégradé horaire, la maestria des agents de sécurité, pour éviter des rencontres fatales. Dans leur famille, comme ils disent, les poignards sont si vite égarés et ils frappent de préférence dans le dos.

P.G.

BFMTV

Fillon, Juppé et Sarkozy réunis lors de l'université d'été… de 2015.

Macron : nouvel emballage sur vieille camelote

LO

Quand les employés du commerce manifestaient contre la loi Macron d'ouverture des magasins le dimanche.

Depuis sa démission du gouvernement mardi 30 août jusqu'à l'annonce des déboires judiciaires de Sarkozy lundi 5 septembre, Macron a réussi à occuper la totalité de l'espace médiatique. L'ancien ministre de l'Économie et peut-être futur candidat à l'élection présidentielle a tout écrasé. Les médias ont servi du Macron à tous les repas et à toutes les sauces… sauf une : on ne sait toujours rien du programme politique de l'intéressé.

Mais cela a-t-il tellement d'importance ? Comme conseiller de Hollande puis comme ministre, Macron a fait comme les autres : inventer des mesures pour pressurer les travailleurs au bénéfice des capitalistes, faire passer l'intérêt exclusif de ces derniers pour l'intérêt général. On ne doute pas que, de retour aux affaires, il ferait la même chose. Comme ministre il avait particulièrement promu le système des autoentrepreneurs, incité les jeunes à créer leur entreprise, affirmé qu'il fallait des jeunes voulant devenir millionnaires. Et on a vu, pour tout résultat, des taxis ou des livreurs de pizzas, privés de tout droit, utilisant leur propre véhicule, corvéables, licenciables, flexibles. L'entreprise, l'ambition personnelle, la réussite individuelle, la sacro-sainte cassette, le profit multiplié, voilà le créneau de Macron, son credo même. Mais il le partage avec tous ceux qui œuvrent à accroître l'exploitation des travailleurs, du PS au FN en passant par la droite.

Alors, Macron se borne à vendre sa petite tête de jeune loup aux puissants à qui il demande fonds et appuis en leur promettant que son sourire suffira pour faire avaler des couleuvres à la population. C'est bien peu, même pour un cirque politicien qui n'a à aligner que les Hollande, Juppé, Sarkozy, Le Pen, Mélenchon, etc. En politique comme dans le show-biz, le boys band de l'été passe rarement l'hiver.

Paul Galois

Rentrée de Le Pen : le patronat ne sera pas oublié

Pour faire contraste avec ses rivaux de droite Les Républicains qui avaient choisi la station huppée de La Baule pour faire leur rentrée politique, Marine Le Pen avait, elle, opté pour Brachay, en Haute-Marne, un petit village de quelques dizaines d'habitants, qui votent presque tous depuis plusieurs années pour le FN. Tout cela relève évidemment de part et d'autre d'une mise en scène, savamment conçue par des spécialistes en communication.

Mais par-delà le décor et les paillettes, les discours entendus n'ont guère été différents sur le fond. Qui peut s'étonner que, comme à La Baule, on ait entendu à Brachay les mêmes diatribes contre l'islam et les migrants ? Ou encore les mêmes références grandiloquentes à *« l'amour de la France »* ? Pas surprenant puisqu'ils sont en concurrence sur un même terrain, celui dit de l'intérêt national, ou pour reprendre leur vocabulaire, celui du patriotisme. Un terrain que ne répugnent pas d'occuper d'autres postulants qui, eux, se disent à gauche, tels Montebourg ou Mélenchon.

Marine Le Pen se dit candidate pour une « France apaisée ». Mais elle dresse les travailleurs les uns contre les autres, en fonction de leur origine, œuvrant ainsi pour une France dans laquelle les travailleurs se laisseraient docilement, pacifiquement, pour reprendre ses mots, exploiter par leurs patrons. Elle se proclame la porte-parole des « oubliés », de ceux qui seraient sans voix. Mais quand les travailleurs prennent la parole dans la rue, comme ils l'ont fait ces derniers mois contre la loi travail, elle devient plus que discrète. Si elle se déclare du bout des lèvres contre cette loi, c'est surtout pour souligner, tout comme ses concurrents de la droite, qu'elle ne va pas assez loin en faveur du patronat.

Elle prétend parler à la place de ceux qui n'auraient pas la parole, mais en réalité, son discours et son programme sont ceux des défenseurs des exploiteurs.

Jean-Pierre Vial

Orléans : Hollande fait sa rentrée

Accompagné de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation, Hollande avait choisi Orléans pour défendre sa politique le jour de la rentrée scolaire, jeudi 1er septembre. Il s'est rendu au collège Jean-Rostand et à l'école du Nécotin, dans le quartier populaire de l'Argonne, en zone d'éducation prioritaire, un quartier où 1 400 familles au chômage vivent dans la précarité et la pauvreté.

Entouré d'élus, de journalistes et de policiers, Hollande a joué l'élève attentif. Il n'a pas ensuite dérogé à l'exercice de l'autosatisfaction devant les caméras. Il ose prétendre que le gouvernement va tenir ses engagements en matière d'éducation.

Tout avait été organisé pour que le président ne rencontre pas les enseignants syndicalistes et les manifestants, venus à une petite centaine à l'appel de l'intersyndicale. Les manifestants se sont exprimés contre la loi travail et le manque de moyens et de personnel dans tout le service public. Une dizaine de travailleurs de l'usine Philips de Lamotte-Beuvron, située à 30 km d'Orléans, ont brandi leur pancarte pour exprimer leur colère et leur indignation suite à l'annonce récente de la fermeture de leur usine en 2017. Repoussés par la police, les manifestants ont appelé les enseignants à se retrouver encore plus nombreux le jeudi 8 septembre. Et tous étaient décidés à faire en sorte d'être aussi très nombreux en grève et dans la rue le jeudi 15 septembre.

Correspondant LO

LO

Manifestation près du collège, lors de la venue de Hollande le 1er septembre.

Santé : la ministre soigne la banque

La ministre de la Santé, Marisol Touraine, s'est vantée d'avoir réduit le déficit de la Sécurité sociale, et a affirmé que « l'équilibre des comptes est à portée de main (…) grâce aux efforts que nous poursuivons. »

Le « nous », ce sont les retraités qui, de la réforme du gouvernement de droite en 2010 à celle du gouvernement de gauche en 2014, partent de plus en plus tard et voient leurs pensions bloquées. Ce sont les travailleurs des hôpitaux qui subissent la rationalisation de la gestion hospitalière, avec ses conséquences catastrophiques sur leurs conditions de travail et les malades pour qui les traitements ambulatoires signifient souvent un retour expéditif au domicile.

La ministre n'hésite pas à dire que, grâce au développement du tiers payant, les patients sortent moins d'argent de leur poche pour être mieux soignés, mais que c'est encore dans la branche des dépenses maladie qu'il faudra accentuer les efforts.

Le sondage Ipsos-Secours populaire vient à point pour contredire la ministre. Sur l'ensemble des personnes interrogées, 25 % ont renoncé à consulter un spécialiste ou différé une consultation ; c'est plus d'un quart quand il s'agit du dentiste, soit cinq points de plus qu'en 2008 ; dans les foyers les plus modestes, dont le revenu net mensuel est inférieur à 1 200 euros, cette proportion se monte respectivement à 40 % et 50 % : c'est 22 points de plus qu'en 2008 pour les soins dentaires. Plus des deux tiers des sondés affirment que, au cours des dernières années, les inégalités ont augmenté quand il s'agit d'accéder à la santé.

Quoi qu'en dise le gouvernement, la pauvreté s'accroît et, avec elle, les conditions de vie et la santé des travailleurs se détériorent. C'est le prix que paye la population pour réduire le déficit, c'est-à-dire pour assurer une rente aux banquiers.

Sylvie Maréchal

Dépakine : l'État au chevet de Sanofi

La ministre de la Santé a annoncé qu'il faut que les victimes de la Dépakine soient indemnisées rapidement. *« On ne va pas chipoter »*, a-t-elle ajouté. « On », car c'est l'État qui s'apprête à indemniser les victimes de la Dépakine, l'antiépileptique commercialisé par Sanofi depuis 50 ans et pour lequel on commence tout juste à faire l'inventaire des victimes.

Dès 1982, des études montraient le risque de malformations congénitales pour les enfants nés de mères sous Dépakine pendant leur grossesse. Vingt ans plus tard preuve était faite que s'y ajoutait un risque de troubles du développement intellectuel et cela avec une fréquence de 30 à 40 %. Pourtant, pendant tout ce temps, des femmes enceintes ont continué à prendre de la Dépakine. Il a fallu attendre 2006 pour que la notice du produit indique que l'utilisation de ce médicament est déconseillée pendant la grossesse et 2014 pour une véritable restriction d'utilisation.

Selon les chiffres de l'Assurance-maladie, entre 2007 et 2014, 14 322 femmes ont pris de la Dépakine alors qu'elles étaient enceintes. Un chiffre qui conduit à estimer que, pendant cette seule période, plus de 1 000 enfants sont nés atteints de malformations et entre 3 000 et 4 000 enfants sont nés victimes de troubles du développement. Parce que les premières concernées, les femmes enceintes, n'ont pas été informées des risques gravissimes, pourtant bien connus, de la prise de Dépakine pendant leur grossesse, des milliers d'enfants, et leurs familles, vont le payer pendant toute leur vie.

Aujourd'hui, c'est l'État qui s'apprête à mettre la main à la poche. Le gouvernement annonce la mise en place d'un dispositif d'indemnisation des victimes avec le vote d'un fonds d'indemnisation par le Parlement d'ici la fin de l'année.

Et Sanofi ? Tout juste la ministre prononce-t-elle la phrase : *« Si l'État pense que d'autres responsables que l'État sont en jeu, alors il va se retourner contre eux. »* Voilà qui ne risque pas de faire craindre quoi que ce soit au géant multimilliardaire de l'industrie pharmaceutique. Celui-ci nie toute responsabilité, affirme avoir toujours *« respecté ses obligations d'informations auprès des professionnels de santé et des patients concernant les possibles effets indésirables liés à la prise de Dépakine »*. C'est clair, Sanofi a décidé, et d'ores et déjà annoncé, son intention de *« faire payer l'État »*. Il sait que, comme pour tous les grands groupes industriels, en cas de forfait, il aura l'État à son chevet, il pourra compter sur lui pour maintenir ses profits.

Sophie Gargan

PCF : la « grande consultation » accouchera d'une souris

Le PCF organise une « grande consultation citoyenne », avec l'ambition que 500 000 personnes répondent à son questionnaire. Par exemple, il faut choisir trois propositions et trois seulement, parmi : *« Je veux un meilleur salaire, de meilleurs revenus »*, *« un emploi stable »*, *« une meilleure éducation »*, *« de meilleures conditions de travail »*, *« que cessent les discriminations »*, etc. Et tout est à l'avenant.

À la manière d'une étude de marketing pour un produit commercial, le public est questionné sur *« les propositions pour 2017 »*. Les personnes consultées sont invitées à choisir entre *« limiter le pouvoir des actionnaires »*, *« investir dans le développement industriel »*, *« interdire le cumul des mandats »*, *« défendre la dignité humaine »*, ou encore *« renégocier les traités européens »*. Hollande ne disait pas autre chose en 2012, et Mélenchon ou Montebourg seraient tout disposés à reprendre ces propositions, aussi vagues qu'inoffensives.

Un tel robinet d'eau tiède ne risque pas de cracher du feu !

Michel Bondelet

Lutte ouvrière à la fête de *l'Humanité*

Lutte ouvrière tiendra un stand à la fête de *l'Humanité* les 9, 10 et 11 septembre. Situé avenue Louise-Michel, on y trouvera une librairie proposant des ouvrages sur le mouvement ouvrier et les publications de Lutte ouvrière.

Des débats seront aussi organisés sur les thèmes suivants :

- « Face à la déconfiture de Hollande et aux impasses des nouvelles alternatives à gauche, faire entendre les intérêts des exploités et renouer avec les idées du communisme révolutionnaire. »

Vendredi à 19 heures et samedi à 20 heures

- « Après les quatre mois de mobilisation du printemps contre la loi travail, donner une expression politique aux intérêts des travailleurs dans l'élection présidentielle. »

Samedi à 15 heures et dimanche à 14 heures

Cahuzac : procès d'un politicien ordinaire

Lundi 5 septembre s'est ouvert le procès de Jérôme Cahuzac pour fraude fiscale, blanchiment et, cerise sur le gâteau, déclaration mensongère de patrimoine.

La biographie de l'ancien ministre du Budget du gouvernement Hollande-Ayrault résume l'ascension typique d'un notable avide d'argent, devenu serviteur zélé de la bourgeoisie dans les plus hautes sphères de l'État. Ancien cardiologue formé aux frais de l'hôpital public, il s'est enrichi ensuite dans sa propre clinique privée spécialisée dans les implants capillaires. Devenu conseiller au ministère de la Santé de Claude Évin, il y joua le rôle d'entremetteur entre laboratoires pharmaceutiques et hauts cadres de l'administration présentant les dossiers au ministre, son carnet d'adresses lui permettant ensuite d'accumuler des revenus confortables en tant que consultant.

Élu député, puis président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, sa carte du Parti socialiste en poche, Cahuzac avait le profil idéal pour devenir ministre du Budget dans le gouvernement Ayrault formé au lendemain de l'élection de Hollande en 2012. Se présentant comme le pourfendeur de la fraude fiscale, il avait surtout planifié au nom de la rigueur des coupes claires dans tous les budgets susceptibles de servir aux classes populaires afin de financer les cadeaux de Hollande au patronat.

La chute allait être brutale. Malgré ses dénégations répétées pendant des mois, Cahuzac dut se résoudre à démissionner en mars 2013 après que la justice eut ouvert une information judiciaire sur sa détention d'un compte à l'étranger.

À l'ouverture de son procès, l'ancien ministre a présenté une nouvelle défense devant les juges. Les sommes rondelettes déposées sur son compte en Suisse, déplacées ensuite vers Singapour par l'intermédiaire d'une société-écran basée aux Seychelles et via un intermédiaire de Dubaï, n'auraient pas été une fraude fiscale somme toute ordinaire dans les milieux de la petite bourgeoisie aisée, mais un acte militant. Il se serait sacrifié, accumulant des fonds afin de financer les ambitions politiques de Michel Rocard. Ce dernier, ayant eu la politesse de décéder au mois de juillet dernier, ne pourra plus venir contredire Cahuzac.

Le milieu politique, par la voix du Premier ministre, a réagi comme lors de sa démission du gouvernement, en accusant Cahuzac de mentir à nouveau. Pourtant savoir bien mentir est une qualité de base indispensable dans le cadre du système politique actuel. Aucun de ses anciens amis ne lui a d'ailleurs reproché la politique qu'il a menée au long de sa carrière. Gérer au mieux les affaires de la bourgeoisie à tous les niveaux de l'appareil d'État, en en profitant parfois au passage pour son compte personnel, justifier toutes les mesures d'austérité contre la population au nom de la bonne gestion, n'est-ce pas le rôle fondamental que les politiciens assument à tour de rôle ?

Condamné ou pas au final, Cahuzac aura fait sa part du travail, et sans aucun doute au passage mis suffisamment de côté pour voir venir.

Gilles Boti

Boues rouges : la logique du profit

MATTHIEU COLLIN

Vue aérienne des rejets solides stockés autour de l'entreprise Alteo.

Diffusé le vendredi 2 septembre, un reportage de l'émission de télévision Thalassa consacré aux boues rouges déversées en Méditerranée a relancé la polémique qui oppose le Premier ministre et sa ministre de l'Environnement, Ségolène Royal.

En effet, malgré l'opposition de cette dernière, la préfecture des Bouches-du-Rhône a autorisé en décembre 2015 l'entreprise d'alumine Alteo de Gardanne à poursuivre ses rejets toxiques en mer pendant encore six ans.

Une nouvelle fois, Ségolène Royal a rejeté sur Matignon la responsabilité d'une décision qu'elle a qualifiée d'inadmissible.

Valls lui a répondu en déclarant qu'il assumait son choix, déclarant avoir été motivé par la volonté de préserver l'emploi.

Comme d'habitude, l'État a donc cédé au chantage à l'emploi que les dirigeants de l'entreprise agitent depuis toujours dès que l'on tente de leur imposer la moindre contrainte dans la gestion de leurs déchets. Ainsi, en cinquante ans, les patrons de cette usine, avec l'accord de l'État, ont déversé plus de trente millions de tonnes de boues rouges chargées d'arsenic et de métaux lourds au large des villes côtières de La Ciotat et de Cassis. Pour des décennies, la chair des poissons est contaminée et les fonds marins pollués.

Depuis le début de l'année, l'usine ne rejette plus des boues rouges mais… des résidus liquides filtrés. D'après les dirigeants de l'entreprise, la pollution serait diminuée de 95 %. Mais comment les croire, alors que pendant des années ils ont refusé de reconnaître la toxicité des boues rouges. D'ailleurs, des contrôles surprise effectués par la préfecture en juin, ont décelé des dépassements par rapport à ce que l'usine est autorisée à polluer.

Les dirigeants d'Alteo et ceux de l'État veulent faire croire qu'il faudrait choisir entre le maintien de l'emploi et la préservation de l'environnement. Mais il y aurait une autre alternative : obliger les actionnaires d'Alteo à prendre sur leurs profits pour financer les installations et les équipements permettant de mettre fin à la pollution. Ces actionnaires en auraient eu les moyens car l'usine de Gardanne a appartenu successivement aux trusts Pechiney et Rio Tinto qui sont des entreprises richissimes.

Mais elles ont préféré sacrifier l'environnement à la logique du profit. Et encore aujourd'hui, c'est la même logique qui continue de s'imposer… y compris à la ministre de l'Environnement.

Arnaud Louvet

Dassault : il a bien des choses à cacher

Le 4 juillet, Serge Dassault était convoqué devant les juges du tribunal de Paris, accusé de fraude fiscale par dissimulation de dizaines de millions d'euros sur des comptes cachés au Luxembourg et au Lichtenstein.

Il risquait une peine de prison de deux ans avec sursis, neuf millions d'euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité.

Finalement les juges ont demandé un supplément d'information et ont renvoyé leur décision au 28 novembre car ils n'ont pas réussi à entendre plusieurs personnes convoquées, dont Serge Dassault lui-même qui n'a pas daigné se présenter. Ils attendent encore, notamment les réponses de l'avocat suisse de Serge Dassault et de son comptable financier.

Apparemment, il y a bien des choses à cacher dans les affaires financières de Dassault pour qui le silence est d'or… et surtout lui permet de gagner le temps nécessaire pour se représenter aux élections sénatoriales de 2017 et conserver son siège de sénateur de l'Essonne. Car Serge Dassault, industriel richissime et cinquième fortune de France, patron de presse, notamment du *Figaro*, est aussi un politicien Les Républicains. Il a déjà eu affaire à la justice, notamment pour s'être fait élire plusieurs fois maire de Corbeil-Essonnes en ayant recours à des méthodes douteuses comprenant l'achat de voix, la complicité de financement illicite de campagne et le dépassement du plafond autorisé.

Dassault, aujourd'hui âgé de 94 ans, et ses avocats crient à l'injustice et à l'acharnement judiciaire. Mais les gamelles de ce grand bourgeois ne l'auront jamais empêché de faire ce qu'il voulait en politique et de mener ses affaires comme il l'entendait. Pour de tels grands bourgeois ce n'est rien d'autre que la normalité dans cette société capitaliste entièrement à leur service.

Cédric Duval

D.R.

Dassault au Sénat.

Russie-Ukraine : pendant le conflit, les « affaires » continuent

Le conflit a repris en intensité entre la Russie et l'Ukraine. Moscou accuse Kiev d'avoir envoyé des « saboteurs-terroristes » perpétrer des attentats en Crimée, revenue dans l'orbite russe en 2014 après un référendum piloté par la Russie, au grand dam des dirigeants pro-occidentaux ukrainiens. Ces derniers accusent en retour le Kremlin d'avoir rompu la trêve, précaire, dans ses provinces de Donetsk et Lougansk, devenues des républiques indépendantistes prorusses.

WORLD.KORUPCIYA.COM

Défilé de chars russes en Crimée.

Le 19 août, le président Poutine a tenu un conseil de sécurité en Crimée et y a annoncé des manœuvres militaires. Son homologue ukrainien, Porochenko, a, lui, mis son armée en état d'alerte car on *« ne* [peut] *exclure une invasion à grande échelle »*. Tandis que le Kremlin et Kiev roulent ainsi les épaules et concentrent leurs blindés sur la ligne de démarcation, cette escalade se traduit en morts (près de 10 000 depuis 2014) et en destructions sans fin.

Bien sûr, cette surenchère comporte aussi une dose de bluff que chacun destine à sa propre opinion publique.

Poutine, auquel la guerre en Syrie a permis de se hausser au rang de partenaire militaire des États-Unis, s'affirme comme chef d'une Russie redevenue une grande puissance dans ce qu'elle considère comme sa zone d'influence : l'ex-Union soviétique. En outre, ce bras-de-fer avec Kiev vient à point nommé, à la veille d'élections législatives que le pouvoir russe aborde avec une cote de popularité en baisse.

En effet, les mesures occidentales de rétorsion après l'annexion de la Crimée, la chute des cours des hydrocarbures, principale source de devises de l'État russe, ont fait reculer le niveau de vie de la population. En pointant du doigt l'Ukraine, le Kremlin s'efforce aussi de répondre au désenchantement des habitants de Crimée, confrontés aux fermetures d'entreprises, à une fourniture d'énergie chaotique, à un ravitaillement dépendant des liaisons maritimes avec la Russie : un présent bien éloigné de l'avenir souriant que le Kremlin disait rimer avec le rattachement à la Russie, en 2014…

De la même façon, les dirigeants ukrainiens, qui accusent périodiquement le Kremlin d'agression, espèrent que leur population en oubliera l'effondrement de son pouvoir d'achat et la corruption qui atteint des niveaux inouïs. Mi-août, Porochenko fanfaronnait : *« Nous sommes prêts* [à] *une escalade du conflit. »* La veille, on avait appris que le mur de Iatseniouk, du nom du Premier ministre qui en avait ordonné la construction pour protéger l'Ukraine, n'existait que sur le papier. Les autorités avaient débloqué les fonds pour l'édifier, mais l'argent a disparu…

Le parquet de Tchernigov, au nord du pays, a ouvert une procédure pour abus de fonds publics contre les responsables de l'administration qui ont empoché l'argent, sans rien construire. Il faut préciser que, dans cette région, et cela vaut pour les régions voisines de Soumy et Kharkov où ledit mur n'existe pas plus, le salaire moyen mensuel dépasse à peine 100 euros, celui des fonctionnaires compris. Officiellement, en tout cas, car ce n'est pas avec si peu que certains d'entre eux se font construire des villas somptueuses, achètent des appartements à Londres ou New York et mènent grand train sur la Côte d'Azur…

Cette affaire venait d'éclater lorsqu'une manifestation a eu lieu à Kiev, devant le Parquet général, pour dénoncer ces menées contre le très officiel Bureau anticorruption ukrainien (NABU). Créé en 2015, dans la foulée du mouvement qui a renversé le président Ianoukovitch dont le régime corrompu focalisait la haine de la population, cet organisme vient d'annoncer que deux de ses membres ont été séquestrés et torturés avec la bénédiction du Parquet.

Le NABU, qui se plaint depuis le début de voir les autorités saboter son activité en s'appuyant sur la SBU, héritière du sinistre KGB, en fait-il trop ? En tout cas, il ne s'est pas fait des amis en haut lieu en élucidant coup sur coup des affaires impliquant des gens du pouvoir, dont un juge proche du président, pris en flagrant délit alors qu'il empochait un pot-de-vin de 150 000 dollars !

Depuis la « révolution du Maïdan », la corruption de l'appareil étatique a pris encore plus d'ampleur. Quant à ceux qui en bénéficient, les mêmes qu'avant ou pas, ils ont maintenant le bon goût de se dire pro-occidentaux mais restent si rapaces que cela gêne certains grands groupes américains et européens. Le Fonds monétaire international a donc suspendu son aide au pouvoir ukrainien, tant qu'il ne mènera pas vraiment, dit le FMI, la lutte contre la corruption.

La mission tient de l'impossible, les bureaucrates-affairistes locaux, comme leurs homologues russes, n'envisageant guère d'autre façon de s'enrichir qu'aux dépens de leur population. Car c'est à elle qu'ils font la guerre, même quand ils ne font pas parler la poudre sur le front.

Pierre Laffitte

G20 : bal sur un volcan

Les représentants des pays les plus riches du monde, flanqués des dirigeants de l'Union européenne et de ceux des grandes institutions financières internationales se sont réunis en Chine, les 4 et 5 septembre. Ils ont, comme à chaque fois, émis quelques avis très consensuels sur ce que devrait être un capitalisme idéal, fonctionnant dans un monde de rêve.

AP

Le G20 a donc renouvelé sa condamnation de l'optimisation fiscale des multinationales, pratique qui permet aux groupes les plus riches du monde de ne quasiment pas payer d'impôts. Aucune mesure pratique n'est envisagée. Les États-Unis et la Chine ont finalement paraphé un traité sur le climat qui n'oblige à rien. En revanche le G 20 s'est élevé contre toute mesure contraignante à l'égard des grandes banques internationales.

Le sommet a condamné les « attaques populistes contre le libre-échange » et plaidé pour un marché mondial débarrassé des frontières. Mais ces attaques sont le fait des États eux-mêmes, y compris ceux du G 20, qui protègent leurs capitalistes nationaux par des mesures douanières.

Ces bons apôtres du capitalisme ont demandé que les bienfaits de la mondialisation soient mieux expliqués aux populations. Mais à quelles populations veulent-ils les expliquer ? Les prolétaires des pays riches sont étranglés par les politiques d'austérité et de chômage massif. Ceux des pays pauvres travaillent comme des esclaves, sans aucun droit. Des dizaines de millions de familles sont jetées sur les routes de l'exil par la misère ou la guerre, d'autres meurent sous les bombes. Le monde du G 20 est un château de sable menacé par la marée montante de la misère et, il faut le souhaiter, de la révolte.

En marge de leurs grandes messes vides de sens, certains dirigeants se sont réunis pour parler de problèmes concrets. Il y a eu des discussions entre Obama et Poutine sur la question de la guerre en Syrie, entre les dirigeants turcs et américains sur le même sujet. Obama a annoncé aux représentants chinois que les États-Unis ne les laisseraient pas agrandir leur domaine maritime. La flotte américaine a renforcé sa présence, déjà massive, en Extrême-Orient. Hollande et Poutine ont parlé, sans résultat, de la situation de quasi-guerre civile en Ukraine. Et gageons que quelques traités militaires, quelques mouvements de troupes et quelques ventes d'engins de mort ont été évoqués à cette occasion.

Le vrai visage de cette société n'est pas dans la politesse et les sourires des diplomates bien éduqués, polyglottes et élégants. Il est dans cette lutte de tous contre tous qui se règle, en définitive, les armes à la main et avec la vie des travailleurs.

Paul Galois

Gabon : mascarade électorale et répression

À peine la victoire d'Ali Bongo, l'actuel président du Gabon, était-elle proclamée dans la soirée du 31 août que les émeutes ont commencé dans la capitale Libreville et la ville pétrolière de Port-Gentil. Les partisans de Jean Ping, son principal opposant, avaient toutes les raisons de crier à la fraude électorale. Une répression sauvage s'est aussitôt abattue sur eux.

Les résultats de l'élection présidentielle se sont fait attendre pendant quatre jours, alors que les deux candidats s'étaient par avance proclamés vainqueurs. La population de Libreville, elle, s'était calfeutrée chez elle et les commerçants avaient baissé les rideaux de leurs boutiques en prévision des affrontements. Des camions chargés de militaires lourdement armés patrouillaient dans la ville. À l'annonce du résultat les partisans de Jean Ping sont descendus dans la rue et ont incendié le bâtiment de l'Assemblée nationale. Ils ont été rapidement refoulés par la police et l'armée qui a attaqué leur quartier général à l'arme lourde. Ce soir-là et les jours suivants, un millier de personnes ont été arrêtées, et les tirs ont fait de nombreuses victimes.

Selon les résultats officiels, Ali Bongo n'aurait devancé son rival que de 5 594 voix. Cela est d'autant plus sujet à caution que les résultats de la province dont est originaire le président ne sont arrivés qu'après plusieurs jours, et que ce sont eux qui ont assuré sa victoire. Dans cette province, le Haut-Ogooué, Ali Bongo a recueilli 95 % des voix avec une participation de 99,93 % au scrutin, alors que la participation était de 53 % dans la plupart des autres provinces. Et le gouvernement gabonais s'est pour l'instant opposé à la publication des résultats bureau de vote par bureau de vote que réclamait Jean Ping.

Le clan Bongo règne sur le Gabon depuis maintenant cinquante ans. Omar Bongo avait été mis en place par de Gaulle pour assurer à Elf le monopole dans ce petit territoire riche en réserves pétrolières. Son fils Ali lui a succédé à sa mort, après des élections truquées, qui elles aussi avaient étés suivies de troubles et d'une répression féroce. Le clan n'a cessé d'accorder une place de choix aux trusts français et aussi de garantir à l'armée française l'une de ses plus importantes bases en Afrique. Elf, devenu par la suite Total, exploite les gisements pétroliers, Bouygues bénéficie de marchés profitables dans les travaux publics, Bolloré contrôle les ports gabonais, Eramet possède l'immense mine de manganèse de Moanda et assure 90 % de la production gabonaise, et Rougier est l'une des principales sociétés pour les bois tropicaux et les scieries.

Les revenus tirés de ces richesses pourraient largement permettre aux Gabonais, qui ne sont qu'un million sept cent mille, de vivre correctement. Il n'en est rien, car ces sommes vont directement dans les poches du clan Bongo, qui les dilapide en voitures de luxe, villas sur toutes les Riviera, voyages facturés à des prix faramineux et autres dépenses somptuaires. Pendant ce temps une partie de la population reste plongée dans la misère, notamment dans les bidonvilles qui entourent la capitale, où elle est dépourvue d'eau potable et d'électricité. L'éducation, les soins médicaux lui sont inaccessibles.

Face à cette mascarade électorale et à la répression qui a suivi, la France s'est bornée à réclamer mollement la publication des résultats bureau par bureau, de même que l'Union européenne, l'ONU ou les USA. Le gouvernement français aurait certes préféré qu'Ali Bongo passe la main à Jean Ping. Celui-ci présentait toutes les garanties aux yeux des puissances impérialistes. Ancien ministre des Affaires étrangères, puis des mines et de l'énergie sous Omar Bongo, il avait été au cœur du système. En outre, ancien compagnon de la sœur d'Omar Bongo, connue pour avoir dilapidé des sommes folles en voyages autour du monde, il était clair que la corruption ne le rebutait pas. Ping était le candidat idéal pour un ravalement de façade, préférable du point de vue de l'impérialisme à l'acharnement avec lequel Ali Bongo s'accroche au pouvoir et qui peut toujours faire craindre une explosion de colère populaire, semblable à celle qui a renversé il y a deux ans au Burkina Faso un autre dictateur, Blaise Compaoré.

Mais, puisqu'Ali Bongo a réussi à s'imposer par la force, les dirigeants français sauront en prendre leur parti. Ils l'ont fait pour d'autres dictateurs africains reconduits au pouvoir cette année, comme Sassou-Nguesso au Congo. Les intérêts des trusts français et la présence militaire en Afrique sont à ce prix.

Quant à la population gabonaise, elle n'a rien à attendre de ces deux créatures de l'impérialisme.

Daniel Mescla

Brésil : Dilma Rousseff destituée, et après ?

Mercredi 31 août, le Sénat brésilien a destitué la présidente Dilma Rousseff, suspendue depuis le 12 mai dernier. 61 sénateurs ont voté pour la destitution, 20 contre. Michel Temer du parti de droite PMDB, élu vice-président avec Rousseff en 2014, est désormais président de plein droit.

C'est la fin d'un feuilleton aux multiples épisodes, commencé mi-2015, au lendemain de la réélection de Rousseff. Celle-ci avait clamé son innocence, évoqué son passé d'opposante à la dictature militaire, dénoncé un coup d'État de la droite et du groupe de presse Globo, dit qu'en sa personne, ce sont les conquêtes sociales qu'on attaque. Elle a bien pu être appuyée par Lula, par une pléiade d'ex-ministres, les dirigeants du syndicat CUT, du Mouvement des sans-terre, du Mouvement des sans-toit, le chanteur Chico Buarque... rien n'y a fait : Cour suprême, commission parlementaire, députés, sénateurs, tous se sont prononcés contre elle.

Pour Rousseff, la partie est donc finie. Officiellement, elle paie quelques ruses dans la présentation du budget de l'État, ruses illégales mais que tous ses prédécesseurs ont utilisées. En revanche elle semble n'avoir pas trempé dans les affaires de corruption qui touchent son parti, le Parti des travailleurs (PT), une bonne partie de ses ministres et la majorité de ses accusateurs. Gleisi Hoffmann, sénatrice PT et ex-Première ministre, pouvait à juste titre s'indigner en constatant que, parmi les 81 sénateurs chargés de juger Rousseff, 59 (y compris elle-même) sont soupçonnés de corruption et visés par des enquêtes !

Et pourtant Rousseff paie pour cette corruption généralisée, qui s'est concrétisée sous la présidence de Lula par l'affaire du Mensalao (la grosse mensualité versée aux députés pour les convaincre d'appuyer le gouvernement) et aujourd'hui par l'affaire Petrobras (la compagnie pétrolière nationale) qui se chiffre en milliards de dollars. Ces scandales touchent indifféremment la droite et la gauche. Ainsi, pour expliquer la difficulté de convaincre les sénateurs de sauver Rousseff, un sénateur PT disait récemment : *« Nous n'avions rien à offrir. »* Eh oui, sans corruption, sans ministères ou postes lucratifs à distribuer, pas moyen d'affirmer son honnêteté.

Mais les raisons de cette défaite de Rousseff vont bien au-delà de la corruption. Le pays est atteint par la crise économique mondiale, ses exportations diminuent, l'inflation s'emballe, les licenciements se multiplient. Rousseff et le PT ne sont pas responsables de la crise du système capitaliste, mais ils ont contribué, en tant que gouvernement, à la faire payer aux travailleurs et aux petites gens. Du coup, ni le PT, ni la CUT, ni Lula, ni aucun de leurs multiples relais dans la société n'ont convaincu les travailleurs qu'il leur fallait défendre cette présidence et ce gouvernement.

Si la droite l'emporte, ce n'est donc pas seulement dû à ses manœuvres, c'est aussi parce que cette gauche de gouvernement, dont le seul souci est de défendre le capital, s'est en grande partie déconsidérée. La droite peut-elle tenir jusqu'aux élections générales de 2018 ? On peut s'interroger, car elle aussi trempe dans les scandales, et en tout premier le nouveau président Temer, dont l'impopularité égale celle de Rousseff.

Mais, Rousseff ou Temer : dans cette querelle entre politiciens bourgeois, les travailleurs n'ont rien perdu. Ils devront continuer à se défendre, car Temer attaque sur tous les terrains, avec la brutalité d'un homme de droite. Il poursuit des projets qui étaient déjà ceux de Rousseff et du PT : réformes des retraites, de la sécurité sociale, du droit du travail. Et si les travailleurs prennent conscience que leur salut ne viendra ni du PT, ni de la CUT, ni de Lula, en qui ils ont mis leur confiance depuis une quarantaine d'années, ils y auront même gagné quelque chose d'essentiel.

Vincent Gelas

Israël-Palestine : la colonisation s'intensifie

Le 1er septembre, le gouvernement Netanyahou a autorisé la construction de 463 nouveaux logements dans les colonies juives de Cisjordanie. On a pu entendre à cette occasion les habituelles réprobations diplomatiques, venues des États-Unis, dont le gouvernement s'est « inquiété », de l'Union européenne ou du Conseil de Sécurité de l'ONU, où on s'est alarmé une énième fois.

Les immeubles des colons israéliens.

De ces réprobations ou réserves hypocrites, le gouvernement Netanyahou, se moque éperdument. Depuis mai dernier, la coalition qu'il dirige s'est orientée encore plus à l'extrême droite. Au sein du gouvernement, des ultranationalistes du parti Israël Beitenou, (dont son leader, Avigdor Liberman, ministre de la Défense), sont venus s'ajouter aux religieux intégristes du Foyer juif de Naftali Bennett, lui-même ministre de l'Éducation. Plus encore que ses prédécesseurs, ce gouvernement a favorisé l'implantation de colonies juives en Cisjordanie.

En Israël même, des voix s'élèvent pour dénoncer cette politique. C'est le cas d'associations comme B'Tselem ou La Paix Maintenant. D'après ces dernières, depuis le début de l'année 2016, c'est plus de 2 600 logements qui ont été autorisés pour des Juifs en Cisjordanie, dont près de 800 validés après avoir été construits illégalement par des colons d'extrême droite, que ce soit en Cisjordanie ou à Jérusalem Est. Dans le même temps, plus de 700 maisons habitées par des Arabes ou des équipements, dont certains financés par l'Union européenne, ont été détruits au bulldozer.

Ces démolitions ont lieu pour la plupart dans la « zone C » de la Cisjordanie. Depuis les accords dits d'Oslo II, signés en 1995, les territoires palestiniens sont divisés en trois zones. La zone C, directement sous le contrôle militaire d'Israël, englobe 62 % du total. C'est dans cette zone que se situent les colonies et les routes d'accès à celles-ci, qui empiètent toujours plus sur les territoires et rendent infernale la vie de tous les jours des Palestiniens.

Théoriquement bien sûr, les Palestiniens peuvent faire construire dans cette zone. Mais il faut pour cela demander un permis aux autorités israéliennes. Or, celles-ci n'en délivrent pas. En 2014, un seul permis a ainsi été accordé et aucun en 2015 ! Les nouvelles constructions peuvent ainsi être déclarées « illégales » et détruites. Par contre, pendant ces mêmes années, une moyenne de 1 500 autorisations annuelles ont été délivrées à des Israéliens.

Cette politique rend impossible la création d'un État palestinien un tant soit peu viable, elle nourrit le désespoir et la soif de vengeance de la jeunesse palestinienne et enferme les Juifs d'Israël eux-mêmes dans une spirale de violence sans issue.

Antoine Ferrer

Il y a quarante ans, août 1976 : le camp palestinien de Tell-el-Zaatar écrasé par les milices d'extrême droite libanaises

Il y a quarante ans, le 12 août 1976, les combattants palestiniens du camp de Tell-el-Zaatar, installé à Beyrouyth-est, rendaient les armes après avoir résisté pendant deux mois aux milices chrétiennes d'extrême droite du Libanais Pierre Gemayel. Celles-ci rentrèrent dans le camp, tuant au moins 2 000 personnes et forçant les 15 000 Palestiniens survivants à fuir. Dès le lendemain, ce qui restait du camp fut rasé et, dans les jours qui suivirent, quatre autres camps subirent le même sort.

Le camp de Tell-el-Zaatar.

Cette attaque eut lieu un peu plus d'un an après la déclenchement de la guerre civile au Liban, qui opposa les milices chrétiennes maronites aux forces dites progressistes alliées des Palestiniens. Les milices de Gemayel purent écraser les fedayins palestiniens sans aucune opposition des troupes syriennes du dirigeant Hafez-el-Assad, entrées au Liban en prétendant faire office de médiatrices dans le conflit. La même indifférence au sort des Palestiniens se manifestait du côté des anciennes puissances colonisatrices, qui avaient pourtant créé toutes les conditions d'un conflit entre les peuples de cette partie du Moyen-Orient.

Chassés de leurs terres lors de la création de l'État d'Israël en 1948, les Palestiniens avaient trouvé refuge dans des camps installés en Jordanie et au Liban. Le nombre de réfugiés gonfla après la Guerre des Six Jours entre Israël et les États arabes, en 1967, quand la défaite de ces derniers amena les Palestiniens à fuir Gaza, le Sinaï et la Cisjordanie occupés. Quatre ans plus tard, en 1971, c'est un État arabe, la Jordanie, qui les chassa de son territoire. Le régime jordanien craignait que la présence de dizaines de milliers de fedayins résolus à se battre pour faire valoir leurs droits n'influence la population pauvre du pays et dirigea contre eux une violente répression, connue sous le nom de Septembre noir. Le dernier État arabe prêt à accueillir les Palestiniens chassés de partout restait alors le Liban.

Le nombre de réfugiés y passa de 100 000 à 250 000, soit près de 20 % de la population totale. Alors que la bourgeoisie palestinienne avait les moyens financiers de s'intégrer au sein de la population libanaise, les Palestiniens pauvres qui avaient tout perdu étaient répartis dans une quinzaine de camps aux abords des grandes villes, ne survivant qu'avec l'aide humanitaire d'organisations dépendant de l'ONU.

Cependant, les accords du Caire signés en 1969 entre Nasser et Arafat reconnaissaient aux Palestiniens le droit de s'organiser indépendamment du pays qui les hébergeait. Ils avaient ainsi recréé au Liban leurs organisations politiques (l'OLP de Yasser Arafat et le FPLP de Georges Habache) et militaires, assurant le fonctionnement des camps de réfugiés, maintenant peuplés par la seconde génération de Palestiniens qui étaient déterminés à prendre leur sort en mains. Ce faisant, ils constituaient un pôle d'attraction très fort pour toute une couche de Libanais pauvres que les multiples attaques entre Israël et les fedayins avaient chassés du sud et qui s'entassaient dans des bidonvilles aux portes des grandes villes, à côté des camps palestiniens. Des liens sociaux, politiques et économiques s'étaient tissés entre ces deux catégories de miséreux qui n'avaient à perdre que leurs chaînes.

Cela, aucune des forces politiques présentes au Liban n'était prête à l'accepter, même si elles se disputaient la domination sur le pays. De leur côté, les autres États arabes avaient montré, et plus particulièrement lors du Septembre noir, qu'ils ne bougeraient pas le petit doigt pour venir en aide aux Palestiniens.

Quant aux dirigeants palestiniens eux-mêmes, y compris pour les plus radicaux, leur but n'était pas de renverser l'ordre économique et social de cette « Suisse du Moyen-Orient » qu'était le Liban et d'ouvrir des perspectives révolutionnaires dans la région. Ils se limitaient au combat contre Israël, comptant sur le soutien des dirigeants arabes pour fonder leur propre État, se désintéressant du sort de la population pauvre libanaise. Par leur nationalisme étroit, ils privaient ainsi leur peuple de l'appui de frères de combats. Ils le laissaient aussi désarmé face à un régime comme celui de Hafez-el-Assad qui, tout en s'étant présenté comme un ami des Palestiniens, se montrait complice de leur écrasement.

Marianne Lamiral

60 000 postes ? le compte n'y est pas

Najat Vallaud-Belkacem, la ministre de l'Éducation nationale, a présenté la création des 6 639 postes d'enseignants nommés à cette rentrée comme *« un effort sans précédent »*, qui permettra des *« marges de manœuvres exceptionnelles au service de la réussite des élèves »*.

Elle a assuré par ailleurs que les 60 000 créations de postes promises par Hollande lors de son élection seront réalisées d'ici la fin du quinquennat.

Dans la réalité, on sera loin du compte, seule la manipulation des chiffres peut en partie masquer la supercherie. Les 60 000 créations de postes étaient l'une des rares promesses de Hollande, permettant, disait-il, de contre-balancer les 80 000 suppressions décidées sous Sarkozy, même si ce n'était pas dans la totalité. Mais même cette promesse, il ne l'a pas tenue.

La plus grosse duperie a consisté à compter dès 2012 les enseignants en formation dans les effectifs des fonctionnaires : il s'agit juste d'un jeu d'écriture comptable, qui ne met pas un professeur de plus en face des élèves. Et lorsque un stagiaire est chargé d'une classe, il n'occupe qu'un mi-temps. Il n'enseignera à temps plein que lorsqu'un poste de titulaire sera créé ou se libérera par un départ en retraite ou une démission. On aboutit à ce que, lorsque le ministère se félicite par exemple du recrutement de 26 000 enseignants-stagiaires, cela n'a représenté en fait que l'équivalent de 13 000 professeurs à temps plein devant les élèves.

De plus, le recrutement des stagiaires, ainsi que des titulaires, a été calculé pour compenser plus ou moins les départs. Chaque année depuis l'arrivée de Hollande au pouvoir, entre 18 000 et 19 500 professeurs ont pris leur retraite, selon les chiffres du ministère de l'Éducation nationale. Un enfant du primaire pourra sans difficulté calculer que, sur cinq ans, à supposer que les 60 000 embauches seront atteintes, le nombre de départs aura finalement été supérieur ! Étant donné aussi que, même s'il a très légèrement baissé en cette rentrée, le nombre d'élèves a augmenté sur l'ensemble de la période, cela aboutit à de plus en plus de classes surchargées, de la maternelle à la terminale.

Marianne Lamiral

Réforme du collège : une baisse des moyens d'enseignement

Alors que la réforme du collège est un sujet de discorde avec les enseignants, Najat Vallaud-Belkacem prétend que *« cette réforme fait partie d'un ensemble très cohérent, et qu'on le veuille ou non elle se fait dans l'intérêt des élèves »*. Elle sous-entend ainsi que les réticences des enseignants seraient causées par leur refus de se remettre en cause ou de faire évoluer leur pédagogie.

En fait, comme pour les précédentes réformes des lycées ou des lycées professionnels, celle-ci signifie une baisse supplémentaire des moyens d'enseignement. Et c'est pour marquer leur refus de cette nouvelle dégradation que les syndicats d'enseignants ont appelé à la grève le 8 septembre.

Les horaires de français, de mathématiques, d'histoire-géographie ou d'autres matières sont diminués : les collégiens pourraient perdre, sur quatre ans d'études, environ deux cents heures de mathématiques et sciences, quatre-vingt-dix heures de français et histoire-géographie. La réforme met en place en échange trois heures hebdomadaires d'EPI (enseignement pratique interdisciplinaire) où les enseignants bâtiraient ensemble des projets, sans qu'aucun temps de concertation ou de co-animation ne soit prévu à cet effet.

Du coup, beaucoup de projets sont déjà mort-nés. La réforme introduit aussi une heure « d'accompagnement personnalisé » qui porte bien mal son nom, puisque les enseignants sont censés consacrer cette heure aux difficultés spécifiques de chaque élève.... mais en classe entière.

Derrière les discours sur les intérêts des élèves, cette réforme, comme bien d'autres avant elle, diminue les heures d'enseignement, supprime des dédoublements ou des enseignements, comme le latin et le grec ou l'étude de langues dites rares. Ce sont principalement les milieux populaires qui sont touchés, car rien n'empêche les milieux aisés de payer des cours supplémentaires à leurs enfants. D'ailleurs, si de nombreuses options comme le latin et le grec, l'allemand, l'italien voire l'arabe disparaissent des collèges et des lycées, ce n'est pas le cas dans les lycées parisiens cotés, où les jeunes ont le choix !

Aline Urbain

École Victor-Hugo Choisy-le-Roi : mobilisation victorieuse

LO

À l'appel de la FCPE de l'école Victor-Hugo de Choisy-le-Roi dans le Val-de-Marne, 25 parents ont occupé l'école le jour de la rentrée pour dénoncer les classes surchargées, jusqu'à 34 élèves.

Dans la soirée, une centaine de personnes se sont réunies dans l'école en présence de l'inspecteur de la circonscription qui a pu mesurer l'étendue de leur colère. Il leur a demandé de cesser la mobilisation en attendant la réponse de l'institution, mais les enseignants ont annoncé qu'ils seraient tous en grève lundi 5 septembre, afin de se rendre à l'inspection académique de Créteil. Les parents ont décidé de reconduire l'occupation, de manifester aux côtés des enseignants et ont voté l'ouverture « sauvage » d'une classe supplémentaire dès le lendemain en élémentaire. Vendredi 2 septembre, les enfants ont donc fait leur rentrée dans des classes moins surchargées.

Lundi 5 septembre, soixante personnes étaient présentes devant l'inspection académique avec banderoles et mégaphone aux cris de *« Victor-Hugo en colère »* et *« Des économies sur le dos des enfants, c'est révoltant »*. N'en déplaise à l'inspecteur, il faut croire qu'elles ont eu raison de se mobiliser car tous ont pu fêter le soir même l'ouverture des deux classes réclamées, une en maternelle et une en élémentaire.

Correspondant LO

Lycée René-Cassin Gonesse : profs, élèves et parents unis

Le lycée René-Cassin de Gonesse, dans le Val-d'Oise, accueille plus de 1 400 élèves de communes populaires. Dans cet établissement, les effectifs des classes augmentent d'année en année.

Cette année, un cap symbolique a été franchi avec 36 élèves dans deux classes de première technologique. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Le rectorat espérait faire passer la pilule en accordant des moyens dérisoires de 1,5 heure supplémentaire par semaine pour ces classes, mais les enseignants ont décidé de se mobiliser pour obtenir la création d'une classe supplémentaire.

Leur mobilisation, vendredi 2 septembre, jour officiel de démarrage des cours, a été un franc succès car ils étaient quasiment tous en grève. Des parents d'élèves et des dizaines d'élèves, eux aussi révoltés, car ils sont les premières victimes de ces classes surchargées, se sont joints au rassemblement organisé devant l'établissement avec banderoles et pancartes. La mobilisation a été couverte par *Le Parisien Val-d'Oise* et une pétition a aussi été mise en ligne sur change.org pour populariser le mouvement.

Alors que le rectorat espérait faire passer le principe de 36 élèves par classe comme une lettre à la poste, il est donc tombé sur un os. Suite à une entrevue lundi 5 au soir avec les grévistes, les responsables académiques ont envisagé la possibilité d'ouvrir une nouvelle classe, ce qui était, paraît-il, inenvisageable quelques jours plus tôt. Les enseignants ont ressenti ce recul comme une première victoire et ont suspendu leur grève.

Cependant, cette ouverture se ferait en imposant des heures supplémentaires aux collègues, et en transformant des cours en demi-groupes en cours en classes entières. Ce ne sont pas des conditions satisfaisantes et les enseignants de René-Cassin ont décidé de rester mobilisés.

Correspondant LO

Calais : migrants et manœuvres politiques

Toute la journée du lundi 5 septembre, l'autoroute A16 a été bloquée par environ 500 Calaisiens à pied, un convoi d'engins agricoles et des camions, provoquant de gros embouteillages. Regroupés sur l'autoroute, ils exigeaient du gouvernement une date pour le démantèlement rapide de la « jungle », le camp où s'entassent actuellement près de 10 000 migrants.

En mars dernier, la destruction de la zone sud de la jungle, décidée par le ministre de l'Intérieur Cazeneuve, a déjà aggravé le sort des migrants, réduits à errer dans les environs, en survivant dans des conditions encore plus précaires. Ils ont continué leurs tentatives de passer en Angleterre, quitte à y perdre la vie. La fermeture du camp de Sangatte il y a quelques années n'a rien résolu, la destruction du camp actuel ne résoudra rien non plus. Cela ne fera qu'aggraver les conditions inhumaines dans lesquelles survivent ces milliers de migrants qui veulent rejoindre la Grande-Bretagne et à qui les deux gouvernements interdisent de franchir la Manche.

La présence des réfugiés pose des problèmes réels et graves aux routiers, aux agents du port, aux pompiers, aux automobilistes, aux riverains : la nuit, les réfugiés lancent des assauts collectifs sur la rocade portuaire jusqu'à l'autoroute, pour tenter de monter dans les camions. Afin de contraindre les chauffeurs à ralentir et s'arrêter, ils obstruent la voie avec des troncs d'arbres ou autres obstacles, ce qui perturbe dangereusement la circulation et rend difficile le travail de certains salariés. Des groupes avec des femmes et des enfants le font même en plein jour. La présence des policiers envoyés pour les en empêcher, auxquels ils ripostent par des caillassages, ne les dissuade pas.

Cette situation qui perdure fait monter parmi la population le mécontentement contre les réfugiés, un sentiment alimenté par le climat raciste et xénophobe, par la politique répressive du gouvernement et par la surenchère du Parti socialiste et des Républicains (LR) sur ce terrain. Quant aux politiciens locaux, ils spéculent sur ce ressentiment croissant. La maire LR de Calais, Natacha Bouchard, demande des moyens judiciaires pour arrêter les migrants comme « fauteurs de troubles » et l'intervention de l'armée pour détruire le camp. Elle était présente à cette manifestation, ainsi que le maire LR de la commune voisine de Marck et le député socialiste Yann Capet.

C'est le patronat local qui est à la manœuvre. Il a organisé cette manifestation par le biais du « Grand rassemblement du Calaisis », une association qu'il a lancée pour tenter d'obtenir du gouvernement des compensations financières pour les entreprises, arguant que la présence des migrants léserait leur activité. Comme lors de ses deux précédentes manifestations à Calais et à Paris, c'est aussi une opération politique, menée en particulier par le patronat du port pour tenter de mobiliser derrière lui non seulement les restaurateurs et autres petits commerçants du tourisme et des loisirs, mais aussi la population calaisienne et les syndicats de salariés.

Les responsables des syndicats FO et CGT du port se sont affichés comme codirigeants de cette manifestation, laissant croire que patrons et salariés auraient des intérêts communs à défendre. Même s'ils ont tenu à se démarquer des groupuscules d'extrême droite qui, actifs depuis quelque temps à Calais, clament leur haine des migrants et mènent contre eux des actions violentes, ils apportent ainsi une caution à une opération politique aux relents racistes, là où les organisations ouvrières devraient lutter pour imposer l'ouverture des frontières et la liberté de circulation des réfugiés.

Correspondant LO

Besançon : assez de la chasse aux sans-papiers !

À Besançon, l'histoire d'une famille expulsée de manière particulièrement indigne a levé le voile sur la violence sourde dont sont victimes les sans-papiers.

LO

Protestation contre l'expulsion.

Lundi 29 septembre, juste avant la rentrée des classes, la police est venue arrêter une famille d'origine kosovare. Lors de l'arrestation, la maman a fait une crise d'épilepsie et a dû être hospitalisée. Qu'à cela ne tienne, le père et les quatre enfants ont été renvoyés le plus vite possible au Kosovo. Quand la mère s'est réveillée mardi matin, les policiers qui gardaient sa chambre avaient disparu et, livrée à elle-même, c'est par un professeur des enfants qu'elle a appris que sa famille se trouvait à deux mille kilomètres de là.

Les huiles de la préfecture avaient assuré aux militants associatifs qu'elles n'agiraient pas comme des monstres et tiendraient compte des liens que cette famille appréciée avait tissés avec la population. En définitive, elles se sont fait les exécutants d'une sale politique.

La mobilisation a eu le mérite de faire entendre d'autres protestations : les témoignages de proches d'autres personnes menacées dans la région se multiplient, la presse a fait écho du cas de huit autres familles qui vivent dans la peur de l'expulsion ; la précarité des hébergements de migrants a poussé deux jeunes à se mettre en grève de la faim.

Il y a largement de quoi accueillir ces quelques familles à Besançon. Les pouvoirs publics devraient servir à leur assurer des conditions de vie décentes plutôt qu'à leur faire la chasse.

Correspondant LO

Montreuil : il faut un toit pour les treize familles expulsées

Treize familles roms de Montreuil, en Seine-Saint-Denis, ont été expulsées le 28 juillet du lieu où elles vivaient depuis six ans. Aucune proposition de relogement ne leur ayant été faite, ni aucun suivi de leur situation, pourtant obligatoire, elles dorment encore aujourd'hui sur un bout de place publique. La situation des familles se dégrade de plus en plus. La rentrée des classes, malgré le soutien des enseignants, est plus que compliquée.

Le comité de soutien, progressivement étoffé, a pu maintenir durant tout l'été l'exigence de relogement en direction de toutes les autorités.

Les pouvoirs publics doivent maintenant affronter une situation qui crée chez eux un certain embarras. Les familles expulsées, malgré les tracas, les déménagements successifs imposés par la police, ont toujours souhaité garder une visibilité. Celle-ci et les actions de sensibilisation répétées ont permis de créer un élan de solidarité de Montreuillois. De nombreuses sections syndicales et associations sont signataires du soutien. Les expulsés et leurs soutiens ont marqué, par leur protestation, la commémoration de la Libération de Montreuil : les élus s'en seraient bien passé.

Patrice Bessac, maire de la municipalité d'Union de la gauche (PC-Verts-PS), refuse obstinément de proposer une solution de relogement, même provisoire, alors qu'il le peut.

Tout le monde est conscient que c'est aussi d'autres niveaux de responsabilité qu'il faut pointer : ceux de la préfecture et du gouvernement, et même du conseil régional. Mais toutes les réponses vont dans le même sens : le préfet est aux abonnés absents, le député socialiste Hammadi rejette la responsabilité sur le gouvernement, et Emmanuelle Cosse, ministre du Logement, a exprimé le souhait qu'une solution de relogement soit trouvée, mais ne propose aucune solution.

Les autorités jouent l'usure et la fatigue des familles expulsées. Reste que, pour le moment, la mobilisation ne faiblit pas et cherche même, aujourd'hui, toutes les voies pour élargir son audience et imposer le relogement des expulsés.

Correspondant LO

LO

Action de protestation des Roms de Montreuil.

Île de La Réunion – NRL : non aux licenciements !

NOUVELLEROUTEDULITTORAL

Le chantier de la nouvelle route du littoral.

Le 9 août dernier, les représentants de l'entreprise Eiffage annonçaient l'arrêt d'une partie du chantier de la nouvelle route du littoral (NRL), construite sur la mer et qui doit relier la capitale Saint-Denis-de-La-Réunion à la ville du Port. Le prétexte avancé était que l'alimentation en roches massives n'étant plus assurée par les carrières existantes, il faudra en ouvrir d'autres avec un temps d'attente d'un an et demi avant le début de leur exploitation. Les patrons ont fait planer la menace de dizaines de licenciements et, dans l'immédiat, en ont annoncé sept touchant des travailleurs en CDD.

La NRL, dont le chantier a été lancé par la majorité de droite du conseil régional en 2014, se révèle non seulement un gouffre financier, avec un coût affiché de 1,6 milliard d'euros, mais aussi une opération particulièrement mal préparée.

L'ouverture des carrières destinées à fournir les roches de remblai a été contestée soit par les populations des zones concernées, soit par les associations opposées à la route, soit par des écologistes. Des solutions de rechange pour se fournir en roches à Madagascar ont été suggérées par des capitalistes réunionnais ayant des intérêts dans ce pays ; suggestions qui ont abouti à un flop retentissant.

Suite à cela, des propriétaires fonciers de La Réunion ainsi que les patrons transporteurs se sont lancés dans un lobbying débridé auprès de la région pour ouvrir des carrières un peu partout dans l'île. Mais l'ouverture de ces nouvelles carrières retardant l'avancée du chantier, les patrons intervenant sur la NRL ont décidé de le suspendre sur certains tronçons… et d'en faire supporter les conséquences aux travailleurs.

Si licenciements il doit y avoir, ce sont ceux de ces patrons uniquement mus par l'appât du gain et incompétents pour le reste. Concernant les travailleurs, aucun licenciement ne doit être autorisé sur ce chantier. Emplois et salaires doivent être garantis à tous ceux qui y travaillent,

Émile Grondin

Ministre des Outre-Mer : rien à en attendre

La nomination d'Ericka Bareigts au poste de ministre des Outre-Mer a déclenché un concert de félicitations venant des politiciens réunionnais de tout bord : ceux du PS bien sûr, mais aussi la députée dissidente du PCR Huguette Bello, le député centriste Thierry Robert, les présidents de droite des conseils général et régional, et le Conseil représentatif des associations noires qui, en toute simplicité, qualifie cet événement de *« fierté réunionnaise pour cette grande dame attachée aux valeurs de justice et d'égalité »*…

Mais le plus révélateur dans ce concert de louanges a été les déclarations du syndicat patronal du BTP, qui salue *« sa fine approche des enjeux locaux, sa grande connaissance des dossiers portés par la Fédération réunionnaise du bâtiment et des travaux publics »*. Quant au Medef Réunion, il déclare réitérer sa *« volonté de travailler en partenariat étroit* (avec la nouvelle ministre) *pour promouvoir des solutions innovantes et originales à l'emploi, qui s'appuieront sur l'entreprise pour créer la croissance »*.

Les patrons savent reconnaître les leurs. Les exploités, eux, seraient bien avisés de ne pas tomber dans le piège qui leur est tendu d'applaudir à la nomination de cette politicienne propatronale au prétexte qu'elle est noire et réunionnaise. Faut-il le rappeler, Ericka Bareigts a soutenu la politique de Hollande depuis 2012, en particulier la dernière loi travail qui démolit les droits des travailleurs. C'est tout dire.

E.M.

Colmar : pompiers en grève

Près de 150 pompiers étaient en grève le lundi 5 septembre à Colmar contre l'augmentation de leur temps de travail, la baisse de leur volume de formation ainsi que la baisse des effectifs de garde dans trois grandes communes du Haut-Rhin, Colmar, Mulhouse et Saint-Louis.

Le conseil départemental est le principal financeur et invoque la nécessité de réaliser des économies. Encore une fois c'est aux dépens de la sécurité de la population et des salariés chargés de lui porter secours que les économies sont faites.

Les pompiers du Haut-Rhin ont annoncé une grève illimitée à partir de mercredi 7 septembre. Alors qu'il y a six millions de chômeurs, ne pas embaucher dans les secteurs de la santé, des secours, démontre l'absurdité de la société capitaliste.

Correspondant LO

Airbus Helicopters Marignane : sous-traitants, mais pas sous-profits…

L'usine Airbus Helicopters de Marignane emploie environ 11 000 personnes, mais plus de 2 000 d'entre elles sont des employés d'entreprises sous-traitantes.

Du nettoyage à la restauration, en passant par l'ingénierie ou le gardiennage, ces travailleurs sont souvent les plus précaires et les moins payés. La plupart doivent se garer sur un parking éloigné de près d'un kilomètre de leur lieu de travail, et s'ils souhaitent manger au restaurant d'entreprise, ils doivent payer 8 euros de plus par plateau que les salariés Airbus. Du coup, ils mangent dans des salles de pause surpeuplées, sans l'équipement minimum, et il faut bien calculer son heure de repas pour ne pas trop attendre auprès de l'unique micro-ondes.

Ces entreprises sous-traitantes sont souvent des multinationales, dont les patrons affichent des fortunes inversement proportionnelles aux conditions de travail et de salaire de leurs employés.

Ainsi les gardiens et les hôtesses d'accueil sont salariés d'Onet. Les gardiens, en service par tous les temps, dans toutes les conditions, avec parfois quelques majorations du fait du travail le week-end ou la nuit, à toutes les heures, sont payés au smic.

Quant à la famille du patron d'Onet, elle détiendrait, selon le magazine *Challenges*, 300 millions d'euros (20 % de progression en un an), soit 21 000 années de salaire moyen d'un gardien. La famille Peugeot détient pour sa part 22 % de cette affaire profitable.

À la cantine, ce sont des salariés d'Elior, qui courent de la caisse à la plonge, de la cuisine au service, de moins en moins nombreux pour toujours plus de travail chacun, pour des salaires de 1 400 euros au bout de vingt ans d'ancienneté. Le patron d'Elior, lui, affiche 920 millions d'euros de fortune personnelle (56 % de progression en un an), soit 65 000 années de salaire d'une caissière de la cantine.

Les femmes de ménage salariées d'Atalian ont vu leurs conditions se dégrader d'année en année ; elles doivent toujours nettoyer un vestiaire de plus, des toilettes en plus, revenir parce qu'il y a un problème de plus sans aucun renfort, se débrouiller pour nettoyer alors qu'on leur rationne les produits, tout cela pour le smic. Mais la famille qui dirige Atalian possèderait 400 millions d'euros (+ 8 % en un an), soit 28 500 années de salaire d'une femme de ménage.

Du côté des bureaux, on trouve les salariés d'Alten qui travaillent en ingénierie. Les dirigeants d'Alten ont décidé de supprimer, à compter du 1er janvier 2017, les indemnités kilométriques et de panier. De son côté, le patron qui détient 16 % du groupe, peut afficher une fortune personnelle de 310 millions d'euros, en progression de 24 % en un an.

Enfin, la plupart des salariés d'Altran sont ingénieurs, intervenant sur différents problèmes techniques, ou de coûts. En 2016, leurs patrons leur ont imposé de travailler plus, sans payer d'heures supplémentaires. Mais les deux patrons d'Altran ont gagné cette année 29 places au classement des plus riches, et se partagent 180 millions d'euros, soit 33 % de progression en un an et 11 000 années de salaire d'un ingénieur débutant.

Ce ne sont là que quelques exemples de tous ces patrons, plus ou moins liés entre eux, qui se partagent les richesses que les travailleurs créent tous ensemble. Au-delà de leurs statuts différents, travailleurs d'Airbus ou des entreprises sous-traitantes ont à lutter contre la même exploitation.

Correspondant LO

Technicolor – Rennes : mobilisation contre l'arbitraire patronal

Lundi 5 septembre, 150 travailleurs, sur les 500 que compte le centre Technicolor à Rennes, ont débrayé contre un licenciement individuel.

La personne visée travaillait dans la société depuis vingt ans et s'était vu proposer une rupture conventionnelle l'hiver dernier, rupture qu'elle avait refusée. À son retour de congés, début août, la DRH l'a attendue à la fin d'une journée de travail pour lui dire qu'elle serait convoquée à un entretien préalable à licenciement le 12 août et qu'elle n'était pas tenue de se présenter au travail d'ici là.

Cette méthode brutale avait pour objectif de l'isoler de ses collègues afin que son licenciement se fasse sans bruit au milieu de l'été. Ce n'est pas la première fois que des travailleurs sont poussés discrètement vers la sortie, les cas se sont même multipliés ces dernières années. En général, la direction arrive à ses fins en mettant en œuvre une rupture conventionnelle.

Cette fois-ci, cela n'a pas été le cas. La salariée visée a fait connaître sa situation autour d'elle. En pleine période de congés, 80 travailleurs se sont rassemblés le lundi 8 août pour exprimer leur rejet de telles méthodes. La direction a fait semblant de ne rien voir et a poursuivi la procédure de licenciement, la législation lui permettant de le faire et le salarié ayant comme seul recours d'aller contester ensuite son licenciement aux Prud'hommes.

Lundi 5 septembre, tout le monde étant rentré de congés, un nouveau rassemblement a donc eu lieu en présence de la collègue licenciée. Son témoignage, ainsi que les différentes interventions, ont permis de dénoncer les méthodes douteuses de la direction. Celle-ci espérait sans doute que chacun resterait dans son coin et laisserait passer son mauvais coup, de peur d'être aussi victime de son arbitraire. Eh bien c'est raté ! La voilà prévenue : ses méthodes ne passent pas et elle peut s'attendre à des réactions plus amples si elle persiste à s'en prendre aux salariés.

Correspondant LO

Philips – Lamotte-Beuvron : fermeture de l'usine

Les travailleurs de Philips à Lamotte-Beuvron, dans le Loir-et-Cher, se sont retrouvés lundi 5 septembre devant les portes de l'usine, où la presse avait été convoquée.

Le 24 août, la direction de Philips, un des plus grands groupes mondiaux en matière d'équipement médical et d'éclairage, a en effet annoncé la délocalisation de 142 postes sur 260 de l'usine Miribel, dans l'Ain, vers l'Espagne et la Pologne, et la fermeture du site de Lamotte-Beuvron où travaillent 89 personnes.

Il y a deux ans à Lamotte-Beuvron, un plan social avait eu lieu avec le départ de 42 personnes. Dans cette usine où sont fabriqués des luminaires destinés aux aéroports et grands magasins, la direction a ensuite exercé un chantage sur tous les travailleurs. Cela s'est résumé à intensifier les cadences sous le prétexte de sauver l'usine.

En apprenant qu'au moment de leurs licenciements, décidés pour le 31 août 2017, ils ne bénéficieront que du minimum légal, les travailleurs ont décidé de réagir et de ne pas se laisser jeter à la rue sans faire payer Philips. Pour ces salariés, des femmes en majorité, dont certaines comptent 20, 30 ans d'ancienneté dans l'entreprise, cela signifie prendre le chemin de Pôle emploi et du chômage, sans espérer trouver un emploi dans leur région. Alors c'est un combat qui ne fait que commencer.

Correspondant LO

LO

Hitachi – Orléans : 170 travailleurs menacés de licenciement

La direction d'Hitachi, l'entreprise japonaise d'électronique et d'informatique, vient d'annoncer la fermeture de son site d'Ardon, commune située à proximité d'Orléans-la-Source, qui compte 170 salariés.

Cette annonce a été reçue comme une douche froide par les travailleurs de cette entreprise. *« Le marché des produits, logiciels et services liés au stockage de données connaît de profonds bouleversements »*, donne comme explication la direction ; et elle ajoute : *« Face à ce bouleversement, Hitachi doit accélérer sa transformation pour préserver sa compétitivité. »* Avec un chiffre d'affaires de 2,7 millions d'euros en 2016, pour le site d'Hitachi Computer Products Europe SA d'Ardon, et un résultat net de 3,2 millions d'euros contre 1,8 million d'euros en 2015, Hitachi, comme tous les grands groupes, jette les travailleurs comme des kleenex simplement pour que ses actionnaires engrangent plus de profits.

Mercredi 24 août, une semaine avant l'annonce de la fermeture, il ne manquait pas d'élus de gauche comme de droite d'Orléans et du Loiret pour se montrer à l'inauguration de l'ouverture du magasin Ikea, situé à 100 mètres de l'usine Hitachi. Là aussi, que d'autosatisfaction et de félicitations à la direction d'Ikea ! 170 employés ont bien été embauchés mais plus de 2 000 avaient posé leur candidature...

Correspondant LO

Magasins Dia : travailleurs sans salaire

DR

47 salariés de huit magasins Dia de diverses régions du pays n'ont pas perçu leur salaire en juillet et août. Ils se retrouvent dans une situation intenable.

À l'origine de cette situation, la vente par Carrefour de ces huit magasins à la société Gastt à l'échéance de mai 2017. Concrètement, les magasins ont été fermés courant mai-juin et n'ont pas rouvert. Par exemple celui d'Avesnes dans le Nord a été fermé fin mai par les salariés eux-mêmes pour les travaux préparant la nouvelle enseigne. La période des congés arrivant, ils ont été rassurés sur leur sort par Carrefour et les renseignements qu'ils avaient pu prendre sur le projet. La nouvelle direction a même pris les mensurations des salariés pour fabriquer les nouveaux uniformes. Mais cette confiance s'est de plus en plus effritée devant la paye qui n'arrivait pas et l'absence de travaux.

Le patron s'est justifié en disant que l'argent était bloqué par le notaire, il a expliqué que certains lui mettaient des bâtons dans les roues afin d'empêcher l'introduction d'une nouvelle enseigne. Mais quelle que soit la validité de ces justifications, le fait est que la majorité des salariés ne reçoivent pas leur salaire et ne peuvent même plus acheter de quoi se nourrir.

Interpellé, le groupe Carrefour a fini par reprendre les salariés et leur assurer un revenu. Seulement pour que leur reprise par Carrefour soit effective, il faut que ceux-ci soient libres de leur engagement par rapport à la société Gastt et donc que celle-ci soit liquidée. Autant dire que les salariés n'en ont pas fini avec cet imbroglio dans lequel les a plongés le groupe Carrefour !

Correspondant LO

Jeu de chaises musicales entre enseignes

Les magasins Dia concernés par la cession sont passés de main en main avec une diminution du personnel et une dégradation des conditions de travail.

En 2009 on comptait 800 magasins ED, dont certains étaient déjà passés Dia, appartenant au groupe Carrefour et au groupe Dia. 40 % d'entre eux étaient placés en franchise, les salariés n'appartenant plus à une grande enseigne mais se retrouvant dépendants de petits patrons. Puis Carrefour s'est débarrassé complètement de ces magasins hard discount en 2011.

Mais le groupe Dia France, voyant la rentabilité de ces magasins baisser, en a fermé certains, et licencié plusieurs centaines de salariés avant de revendre en 2014 tous ses magasins en France à leur ancien propriétaire, Carrefour. Mais l'Autorité de la concurrence a alors imposé à Carrefour de se séparer d'un minimum de 50 magasins. Certains ont été repris par Auchan qui, à son tour, en a franchisé une partie tandis que Carrefour faisait le choix de se débarrasser d'une centaine de magasins supplémentaires dont 32 devaient revenir à terme au groupe polonais Gastt et huit être réellement vendus !

Une valse des propriétaires qui est loin d'être terminée et qui ne manque pas de laisser des salariés sur le carreau.

Correspondant LO

DANS LES ENTREPRISES

SFR : 5 000 emplois supprimés

Le 6 septembre, deux syndicats, CGT et CFE-CGC, ont appelé à la grève l'ensemble des salariés de SFR contre les 5 000 suppressions d'emplois annoncées par la direction du groupe.

Cela fait plusieurs mois que la direction a lancé un plan, baptisé New Deal, prévoyant plusieurs séries de départs dits volontaires, avec comme objectif la suppression d'un tiers des effectifs du groupe, qui en compte 15 000 environ. On sait que les plans de « départs volontaires » signifient surtout des pressions qui s'exercent sur tous les salariés, des propositions de mutations, avec le chantage habituel : si le salarié refuse la mutation, il est licencié, s'il accepte, il doit supporter des changements de vie parfois très difficiles. Aussi les travailleurs, à juste titre, ne sont pas convaincus par Michel Combes, le PDG de SFR, quand il prétend qu'il n'y a *« aucun licenciement sec »*.

Patrick Drahi, le patron d'Altice qui a absorbé la majorité de SFR, s'était engagé en 2014, lors du rachat, à garantir l'emploi pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 1er juillet 2017. Il avait même promis à Arnaud Montebourg, alors ministre du Redressement productif, qu'il n'y aurait *« aucune suppression d'emploi sous quelque forme que ce soit »*, ce que ce ministre toujours pressé de satisfaire les volontés patronales avait fait semblant de croire. Mais Drahi a en fait engagé de nombreuses mesures d'économies qui, selon les syndicats, ont entraîné une aggravation des conditions de travail aussi bien au sein de l'entreprise que chez les fournisseurs, aggravation responsable en grande partie de la démission de 1 200 salariés, non remplacés.

L'argument patronal utilisé pour justifier les 5 000 suppressions d'emplois n'est pas original : Altice serait dans le rouge, et il faudrait rembourser la dette de 50 milliards du groupe. Mais cette dette a été contractée par Drahi pour payer ses opérations spéculatives, ce qui ne semble pas l'effrayer puisqu'il a pu déclarer non sans cynisme qu'il dort *« beaucoup plus facilement avec 50 milliards d'euros de dette qu'avec les premiers 50 000 francs français de dette que j'ai contractés en 1991 »*.

Le seul rachat de la majorité de SFR a coûté 13 milliards d'euros. Et le 5 septembre dernier on apprenait que le patron d'Altice voulait encore dépenser quelques milliards pour mettre la main sur les 22,5 % du capital de SFR qu'il ne détient pas encore.

Des milliers de salariés devraient ainsi accepter le sacrifice de leur emploi et de leurs conditions de travail pour que Drahi agrandisse encore son empire, composé de SFR, mais aussi de plusieurs journaux, *L'Express*, *L'Expansion*, *L'Étudiant*, *Libération*, ainsi que de BFMTV, RMC, entre autres.

De nombreux travailleurs ont tenu à montrer le 6 septembre leur opposition aux suppressions d'emplois. Ils ont eu mille fois raison de le faire.

Aline Rétesse

Port du Havre : non à la répression contre les dockers !

Mercredi 31 août a été une journée « port mort » au Havre : toutes les activités ont été arrêtées (croisières, ferries, ponts et écluses, ateliers de réparation navale, ateliers techniques) et les accès aux installations portuaires ont été bloqués toute la journée par les dockers en colère. Il y avait de quoi : deux de leurs camarades, accusés de violences lors de la manifestation parisienne du 14 juin dernier contre la loi travail, venaient d'être arrêtés et transférés à Paris, alors qu'une procédure judiciaire est en cours depuis des mois.

Rien de nouveau ou d'urgent ne pouvait justifier ces arrestations, sauf peut-être les rodomontades du président de l'Union maritime et portuaire (le patron des patrons du port du Havre) qui avait déclaré dans la presse que le secrétaire général de la CGT Philippe Martinez, justement de passage au Havre le 31 août, n'allait pas faire la loi au Havre.

Si le gouvernement voulait prouver qu'il est entièrement solidaire des patrons, c'est réussi, mais ce n'est pas un scoop. Par contre, si cette opération devait être une démonstration de force, c'est raté. Ce sont les travailleurs du port qui ont montré leur détermination, et les dockers ont dû être relâchés en fin de journée.

Correspondant LO

KINGZ

La réalisation de l'artiste JR sur le port du Havre en juin dernier.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal septembre 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante : **Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versée par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom . . . . . Prénom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Code Postal . . . . . Ville . . . . . .

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	*Lutte ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Allemagne : commentaires post-électoraux et réalité

Après l'élection régionale du dimanche 4 septembre en Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, les médias français se sont empressés d'y voir « une claque électorale » pour Angela Merkel, causée par sa politique d'ouverture aux réfugiés. Cette posture, utilisée par la classe politique française pour justifier sa politique indigne envers les réfugiés, ne résiste pas à un début d'analyse.

D'abord, tous les partis ont perdu des voix, et la CDU de la chancelière pas plus que les autres (les sociaux-démocrates du SPD ont perdu 5 %, la CDU 4 %, la gauche dite radicale, Die Linke 5 %, les Verts (écologistes) 4 %, et le parti néo nazi NPD 3 %). Ils les ont tous perdues au profit de l'AfD, l'Alternative pour l'Allemagne, parti d'extrême droite. Une nouvelle fois, beaucoup d'électeurs qui s'abstenaient jusque-là sont allés voter AfD, et la participation électorale est passée de 50 à plus de 60 %.

Si on prend comme critère le nombre d'électeurs, les deux partis SPD et CDU qui gouvernent ensemble ont tous deux maintenu leur nombre de voix. Ceux qui ont perdu beaucoup d'électeurs, entre 15 000 et 20 000 chacun, ne sont pas aux responsabilités, ce sont Die Linke, les Verts et le NPD. Dire que Merkel aurait été punie pour sa politique d'accueil des réfugiés n'a donc guère de sens.

Ce qui est vrai, c'est que l'AfD a réussi pendant la campagne à imposer ses thèmes, l'islam comme problème, l'insécurité et l'immigration, en faisant l'amalgame entre les deux. Elle a obtenu 21 % des voix. Face à ses succès électoraux successifs, d'autres partis et candidats cherchent ouvertement à lui reprendre des électeurs en distillant le même poison.

La région du Nord-Est de l'Allemagne où ont eu lieu les élections est une région pauvre, en partie sinistrée, qui appartenait à l'ex-RDA. Certaines communes n'ont plus de transports en commun, des habitants doivent se débrouiller pour faire des dizaines de kilomètres vers leur lieu de travail, le lycée ou des administrations. C'est dans cette région que l'AfD a obtenu ses meilleurs scores, là où la misère est la plus grande, avec par endroits 40 % de personnes sous le seuil de pauvreté. Peut-être la peur des réfugiés a-t-elle joué un rôle, mais ce n'est pas la seule raison pour laquelle une partie de la population laborieuse est allée voter à l'extrême droite.

Cette région abandonnée, très peu peuplée (1,6 million d'habitants), s'est vu attribuer par l'État moins

VICENEWS

« Arrêtez le chaos des réfugiés. C'est notre pays, Madame Merkel ! », dit l'AfD.

de réfugiés que la plupart des autres, 23 000 seulement y ont été enregistrés pour 2015. Certes, c'est pour une seule petite région davantage que le nombre total de réfugiés arrivés en France, mais c'est peu comparé au reste de l'Allemagne, et il n'y a pas réellement là-bas de problème d'accueil des réfugiés. Ce qu'il y a en revanche, ce sont des politiciens prêts à exploiter les peurs de la population, à faire usage de démagogie pour ne jamais parler des responsables de la misère, du chômage, du recul des services publics dans les régions pauvres. Quitte à allumer des incendies qu'ils ne sauront plus éteindre.

Alice Morgen

Apple : une amende… mais pas plus d'impôts !

Nouvel épisode de la lutte contre « l'optimisation fiscale », la Commission européenne a condamné mardi 30 août Apple à verser une amende de 13 milliards d'euros à l'État irlandais au titre d'arriérés d'impôts non payés… suite à un accord fiscal passé avec ces mêmes autorités irlandaises.

Apple a localisé dans sa filiale irlandaise (ASI) les brevets de ses produits phares vendus en dehors des États-Unis. Ainsi, ses filiales étrangères, au lieu d'enregistrer localement les profits réalisés, versent des royalties importantes à ASI. Elles ne payent donc quasiment pas d'impôts puisque, sur le papier, elles ne réalisent que très peu de bénéfices.

Depuis une dizaine d'années, l'ASI aurait accumulé en Irlande près de 180 milliards d'euros, représentant 90 % des bénéfices réalisés hors des États-Unis. Un accord conclu avec le fisc irlandais en 1991 et 2007 permet à cette société de ne payer qu'entre 1 % et 4 % d'impôts, échappant ainsi au taux d'imposition de 12,5 %, qui est déjà le plus bas parmi les États développés. C'est cet arrangement dérogatoire qui a fait tiquer la Commission européenne, au bout tout de même de 25 ans.

L'État irlandais a annoncé qu'il refusait d'encaisser les 13 milliards de pénalités imposés à Apple et qu'il ferait appel de la décision de la Commission européenne. L'Irlande fait en effet partie des États de l'Union qui font figure de paradis fiscaux et tiennent à le rester, à l'instar du Lichtenstein, des Pays-Bas ou de la Belgique. Tous ces États mènent des politiques similaires sur le plan fiscal, rivalisant pour accueillir les sièges sociaux des grandes entreprises qui cherchent à diminuer leurs impôts. En fait, si les dirigeants européens proclament régulièrement leur intention de lutter contre la fraude fiscale, ils sont bien incapables de se mettre d'accord pour imposer des mesures susceptibles d'y mettre fin, si tant est qu'ils en aient véritablement l'intention.

En fait, la décision de la Commission européenne s'inscrit sûrement davantage dans la guerre économique que se livrent les États-Unis et l'Europe, plus que dans la guerre pour une plus grande « justice fiscale ». Ainsi, l'État américain a souligné que la Commission avait tendance à cibler principalement des groupes américains. Faute de pouvoir obtenir l'annulation de l'amende d'Apple, l'administration américaine cherche à en récupérer une partie, d'autant plus qu'elle risque au final de

HYBERNIA.IE

« Prenez un congé fiscal en Irlande ».

payer elle-même la facture : en effet, les multinationales américaines peuvent bénéficier aux États-Unis d'un crédit d'impôt pour les taxes payées à l'étranger… Les États ne luttent pas contre le « dumping fiscal », ils l'organisent !

Camille Lulle

La Poste – Services financiers : non au vol des RTT

Les agents des centres financiers de La Poste ont tous reçu avant les vacances un exemplaire d'un accord intitulé AMB3 qui concerne l'avenir de leurs métiers.

Le texte contient des promesses de promotions, de formations, etc., mais surtout il annonce clairement la couleur : les réorganisations vont continuer.

La dernière partie du texte concerne l'organisation du travail. Pour La Banque postale et La Poste, les horaires issus de la mise en place des 35 heures en 2000 ne seraient plus adaptés aux besoins des clients. Elles voudraient donc les revoir et les modifier dans leur intérêt en fonction des activités des différents services. Il pourrait y avoir des semaines de travail de 39 heures, pouvant aller jusqu'à 43 heures.

Il s'agirait notamment de supprimer les horaires RTT. Les agents concernés (environ un tiers du personnel) perdraient de 12 à 26 jours de RTT par an. La Poste a, elle, bien en tête le nombre d'emplois qu'elle pourrait gagner grâce à cela.

Elle veut aussi s'en prendre à certains horaires à temps partiels, en ne les attribuant plus ou seulement à certaines conditions, alors que beaucoup d'agents disent que sans le temps partiel, ils n'y arriveront pas.

Pour l'instant ces chamboulements d'horaires en sont encore au stade de projet. À Paris, dans le premier service où il a été demandé aux agents s'ils étaient volontaires pour modifier leurs horaires, la réponse a été unanime, c'est non. Personne n'a envie de sacrifier ses horaires pour arrondir les bénéfices de La Banque postale.

Correspondant LO

Lutte ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1019 C 85576